



Tout en nuances

Les procédés de fabrication des pigments répertoriés

Sylvie Neven, chargée de recherche FNRS au sein du département de recherche Transitions, travaille depuis plusieurs années à l'élaboration d'une base de données consacrée aux livres de recettes des couleurs, en collaboration avec le Max Planck Institute pour l'histoire des sciences à Berlin. "Colour ConText" est un outil dynamique, en perpétuelle expansion, destiné à l'ensemble de la communauté scientifique et permettant une meilleure connaissance des techniques artistiques à travers les régions et les époques. Il sera présenté à Liège le 27 novembre prochain.

Voir page 3

2à12

sommaire

De l'intellectuel critique
Carte blanche signée par
trois membres du MAP
page 2

Lumière et patrimoine
Un colloque organisé par le Lucid
page 4

Smart Gastronomy Lab
Un laboratoire d'un nouveau
genre bientôt à Gembloux
page 5

VenturLab
Un incubateur pour les projets
des étudiants entrepreneurs
page 9

Médecine
Les étudiants manifestent
pour le numéro Inami
page 10

4 questions à
Marc Bourgeois, sur les grandes
lignes de la réforme fiscale
page 12

Poser les premiers jalons

Le Recteur parie sur la collégialité

Très récemment installé dans ses fonctions, le recteur Albert Corhay a présidé un premier conseil d'administration (CA) extraordinaire le 8 octobre dernier. Au menu, la présentation d'une structure de gouvernance de l'Université plus conforme à sa conception de la gestion de l'Institution.

Si les compétences du Recteur, définies par la loi, restent inchangées (il préside le conseil d'administration, le bureau exécutif et le conseil académique ; il représente l'Institution dont il assure la direction générale), celles du premier vice-recteur ont été redessinées : Eric Haubruge assistera en effet le Recteur dans le domaine de l'enseignement, du développement territorial et de la gestion des sites de l'ULG.

Comme il l'avait annoncé durant la campagne électorale, Albert Corhay souhaite travailler en équipe : le collège rectoral qu'il préside – composé des trois vice-Recteurs, de l'administrateur et du directeur général à l'enseignement et la formation – sera le véritable outil collectif de réflexion, d'avis et de propositions. C'est lui qui déterminera les grandes lignes stratégiques de l'Université et veillera à leur mise en œuvre.

Les ambitions ne manquent pas, tant en matière de recherche que d'enseignement, et le Recteur entend, là aussi, privilégier une approche collégiale et transversale. C'est ainsi qu'il compte mettre en place un conseil universitaire à l'enseignement et à la formation (Cuef) et un conseil universitaire à la recherche et à la valorisation (Curv). Une commission "Visibilité-communication institutionnelle" est également sur le point de naître.

A ce stade de la réflexion, le Recteur a souhaité s'entourer de "personnes ressources". Il a ainsi présenté au CA une liste de sept conseillers qui l'assisteront dans des domaines précis :

- le Pr Jean-François Leroy (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation) – "Ancrage économique"
- le Pr Vincent d'Orio (faculté de Médecine) – "CHU-Pôle Santé"
- le Pr Bernard Jurion (HEC-ULg) – "Economie et budget"
- le Pr Annie Cornet (HEC-ULG) – "Genre et diversité"
- le Pr Philippe Hubert (faculté de Médecine) – "Gestion de la qualité"
- le Pr Pascal Leroy (faculté de Médecine vétérinaire) – "International"
- le Pr Didier Vrancken (Institut des sciences humaines et sociales) – "Liens avec la société et communication institutionnelle" et "Charte des valeurs"

En outre, sept experts pourront, à la demande du Recteur, l'éclairer sur des thématiques plus ciblées :

- le Pr Eric Pirard (faculté des Sciences appliquées) – "Europe de l'enseignement et de la recherche"
- Jean-Marie Dujardin, chargé de cours (HEC-ULg) – "Formation continue"
- les Prs Marc Delrée et Eric Delhez (faculté de Philosophie et Lettre) – "Développement des nouveaux masters en anglais et maîtrise des langues étrangères"
- le Pr Jacques Teller (faculté des Sciences appliquées) – "Mobilité et aménagement du territoire"
- le Pr Anne-Laurence Durviaux (faculté de Droit) – "Questions juridiques"
- Grégory Cormann, chef de travaux (faculté de Philosophie et Lettre) – "Statut du personnel encadrant"
- le Pr Dominique Lafontaine (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation) – "Transition enseignement secondaire-université"

Le Recteur propose un véritable partenariat entre l'équipe dirigeante et la communauté universitaire, ce qui nécessite une évolution des fonctions et des structures... encore à l'étude aujourd'hui.

Patricia Janssens

De gauche à droite : les Prs Cloots, Castronovo et Nishiyama



Signature d'une convention avec l'université de Gunma (Japon)

Le 2 octobre dernier, à l'initiative du Pr Vincenzo Castronovo du Giga-recherche (laboratoire de recherche sur les métastases), l'université de Liège a accueilli le président de l'association japonaise d'oncologie, le Pr Nishiyama de l'université de Gunma, centre de référence en la matière.

En présence de Rudi Cloots, vice-recteur à la recherche, et du doyen de la faculté de Médecine, Vincenzo D'Orio, un accord-cadre a été signé afin de renforcer les collaborations entre les deux services d'oncologie, particulièrement en matière de recherche translationnelle.

Rappelons que cette collaboration – dont le but est l'innovation en oncologie médicale – concerne également deux autres universités : Harvard (Etats-Unis) et Karolinska (Suède).

carte BLANCHE

L'intellectuel critique : une figure à réinventer ?

Dans un monde où l'on gouverne par les divisions sociales, réélaborer des langages politiques communs appelle des changements dans les formes et la circulation des savoirs

L'intellectuel est une figure de la modernité, contemporaine des dynamiques politiques d'émancipation placées sous le double signe de l'égalité et de la liberté. Ces universaux ont toujours été plus que des idées et moins que des principes : des *propositions critiques situées*, soutenues par une certaine résistance à un ordre donné et inséparables d'un diagnostic faisant sa part au négatif dans une conjoncture déterminée – la guerre, la violence, l'expropriation, l'asservissement, l'injustice sous toutes leurs formes, mentales ou physiques, collectives ou individuelles. Loin d'avoir été le porte-parole de l'universalité humaine, comme on le croit parfois, l'intellectuel critique, de Sartre à Bourdieu en passant par Foucault, fut bien plutôt, historiquement, un traducteur de ces propositions : d'une lutte à l'autre, d'abord, connectant entre elles les significations concrètes et locales des universaux ; d'un savoir à l'autre, ensuite, connectant des régimes d'expression hétérogènes (politique, savant, profane, littéraire, artistique, militant).

Au risque d'aplatir la complexité des expériences passées et la fragilité inhérente à la fonction intellectuelle, on dira que, jusqu'à la fin des années 70, les référentiels politiques marxistes et socialistes, mobilisés par des mouvements occupant des positions de force dans des espaces politiques constitués (partis, syndicats, groupes révolutionnaires), voire par des appareils de gouvernement, ont largement soutenu l'exercice de la fonction intellectuelle critique, offrant la puissance d'un langage commun et cependant non univoque. Avec les années 80 et l'arrivée des politiques néolibérales, le ré-ordonnement du monde sous les contraintes extensives de l'économie capitaliste a profondément remanié les espaces politiques, refermant les scènes de conflictualité – le célèbre "*There is no alternative*" de Margaret Thatcher – et privant les intellectuels critiques de ces points d'appui, tout en les livrant aux règles des nouveaux espaces médiatiques dévolus à l'exposition tautologique de la réalité sociale. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les sciences humaines – philosophie, sociologie, économie, histoire, anthropologie, théorie de l'art, du droit, ou des sciences – abritent une multitude de travaux critiques, où la recherche savante s'efforce de penser de manière située, c'est-à-dire *depuis* les défis du temps présent mais à distance des problématiques dominantes, suivant des lignes plus ou moins radicales. Dans le même temps, un peu partout, des collectifs de chômeurs, de précaires, de sans-papiers, d'étudiants, d'intermittents, des travailleurs manuels ou intellectuels, des associations d'usagers de services (mais aussi de soins, de drogues), des défenseurs de la nature, des minorités diverses et même des peuples entiers s'organisent et expérimentent de nouvelles manières de travailler, de vivre et de prendre la parole *en réponse* aux conditions impossibles qui s'imposent au travail, à la vie, au discours. Ces univers, bien que distincts, recèlent pourtant des portes de communication – revues, plateformes web, manifestations publiques – et des circulations à double sens – des chercheurs deviennent des acteurs de terrain, des militants élaborent des savoirs experts d'un genre nouveau. De ces circulations émerge la cartographie détaillée des désastres que la gestion néolibérale de l'Europe et du monde abandonne dans sa course : explosion des inégalités, gestion policière et judiciaire de la division sociale, exploitation maximale des ressources humaines et naturelles, guerres structurelles comme mode d'administration des territoires, déplacements massifs de populations condamnées à l'errance ou à la mort. Mais ces circulations dessinent aussi, en creux, les chantiers de l'égalité et de la liberté de demain.

Sans doute la tâche des intellectuels critiques est-elle d'œuvrer à la réélaboration de langages politiques partageables ou à des formulations communes de l'intolérable et du désirable. Mais cette réélaboration ne peut précéder la tâche qui s'est imposée depuis le début à tous les défenseurs de l'égalité et de la liberté : susciter et suivre avec attention les transversalités sans lesquelles ces langages communs restent privées de signification concrète. Le néolibéralisme gouverne les divisions réelles (protégé/précaire, travailleur/chômeur, citoyen/sans-papiers, malade/sain, Nord/Sud, etc.) en les détachant des situations qui les engendrent – en un

mot, en les dépolitisant : le chômage de masse comme problème des chômeurs, l'immigration clandestine comme problème des sans-papiers ou de la police, la crise de la dette comme problème de la Grèce ou des Grecs. Nous avons besoin, à l'inverse, d'une circulation horizontale *entre* les divisions et *entre* les luttes, de traductions susceptibles de les convertir en problèmes partagés, c'est-à-dire politiquement appropriables.

Construire de nouvelles transversalités politiques n'est le privilège de personne, mais cela exige des transformations dans les savoirs qu'il revient peut-être aux intellectuels d'initier : multiplier les enquêtes situées ; expérimenter des modes d'expression écrite, orale ou visuelle appropriables par d'autres ; ouvrir, en marge de l'état médiatique, de nouveaux sites pour la production et la circulation de connaissances mesurées à leur valeur d'usage non marchand ; proposer de nouveaux modes de transmission et partage des savoirs savants dans les institutions scolaires ; promouvoir des circulations politiques inédites entre notre passé et le présent, entre le plus proche et le plus lointain. Réinventer, en somme, non l'intellectuel, mais les formes du savoir critique.

Florence Caeymaex
maître de recherche FRS-FNRS, matérialités de la politique (MAP)-
unité de recherche Philosophie politique
(avec la collaboration de Grégory Cormann et de Jeremy Hamers-MAP)

Voir aussi le dossier sur le site www.culture.ulg.ac.be/intellectuelcritique

L'intellectuel critique : une figure à réinventer ?

Manifestation organisée par le MAP, en collaboration avec la MSH :
– projection du documentaire *Notre monde. Faites de la politique et si possible autrement* de Thomas Lacoste, le lundi 24 novembre, à la salle Berthe Bovy, au complexe Opéra à 19h30
– ciné-débat (projection d'extraits du documentaire), en présence du réalisateur Thomas Lacoste, de Florence Caeymaex, Grégory Cormann et Jeremy Hamers (MAP), animé par Rachel Brahy (MSH), le mardi 25 novembre à 20h à la Cité Miroir, place Xavier Neujean, 4000 Liège

Contacts : courriel msh@ulg.ac.be, site www.msh.ulg.ac.be



Florence Caeymaex

Le secret des couleurs

Colour ConText, un outil informatique au service de l'art

Obtenir un rouge profond, réussir une peinture à l'huile, préparer un support pour la dorure, fabriquer de fausses pierres précieuses pour orner les objets liturgiques : rien de tout cela ne s'improvise. Pour élaborer leurs pigments et autres liants, les artistes du Moyen Age ont abondamment puisé dans les livres dits "de recettes". Bien connus des historiens de l'art, ces ouvrages d'un genre particulier constituent une source importante pour la connaissance des techniques artistiques à travers les régions et les époques : ils permettent notamment de corroborer les résultats des recherches en archéométrie, discipline qui analyse les œuvres d'un point de vue chimique et physique afin d'en permettre notamment la datation.

Sylvie Neven, chargée de recherche FNRS au sein du département de recherche Transitions, travaille depuis plusieurs années à l'élaboration d'une base de données consacrée à cette littérature, en collaboration

L'intérêt de Colour ConText est de couvrir une plus large fourchette chronologique – du Moyen Age au XVIII^e siècle au moins – et un plus vaste espace géographique, c'est-à-dire toute l'Europe. Par ailleurs, les grands traités ne s'intéressent pas toujours à l'ensemble des matériaux exploités par les artistes. Par exemple, certaines substances, parce qu'elles n'avaient pas de valeur marchande, n'y sont pas décrites. D'autres réceptaires nous apprennent pourtant qu'elles ont été utilisées dans des ateliers plus modestes. En élargissant le corpus, on va découvrir d'autres pratiques », s'enthousiasme la chercheuse.

Cet outil permettra aussi de mettre au jour certaines "intentions" de l'artiste souvent insoupçonnées. « Le corpus montre que, très tôt, les artistes ont mis en place des procédés veillant à la conservation des œuvres. Sans cette connaissance, certains choix de composition sont difficilement compréhensibles », ajoute-t-elle.

Sylvie Neven compare les recettes, leurs variantes et les teste en laboratoire



avec le Max Planck Institute pour l'histoire des sciences à Berlin. Un outil qu'elle conçoit comme dynamique, en perpétuelle expansion et destiné à l'ensemble de la communauté scientifique. « Colour ConText offre une première interface dédiée aux méta-données : provenance des ouvrages, auteur, transmission, etc. La deuxième interface donne accès au contenu des manuscrits grâce à un travail de retranscription, de traduction, mais aussi de numérisation des manuscrits et des éditions éventuelles. L'objectif est que cette base de données soit accessible à tous et qu'elle puisse être alimentée par de nouveaux documents. Idéalement, c'est un projet qui n'a pas de fin », explique la chercheuse.

De la formule à l'œuvre

Grâce à la constitution de ce vaste corpus, Colour ConText permettra non seulement de comparer les recettes, leurs variantes mais aussi de les tester en laboratoire – en collaborant avec des chimistes et physiciens spécialisés – et de publier ensuite les résultats de ces tests, sous forme de données chiffrées ainsi que d'apports visuels. L'intérêt est d'autant plus grand que, malgré le perfectionnement des techniques, l'archéométrie ne permet pas encore d'analyser tous les composants des couches picturales. « C'est le cas des colorants anthocyanes, à la base de la couleur bleue, rouge, pourpre ou violette de nombreux fruits et fleurs, comme le coquelicot, le bleuet ou la myrtille. Grâce aux recettes, on peut faire le chemin en sens inverse : produire la substance et étudier son évolution à travers le temps par un vieillissement accéléré à la lumière », précise Sylvie Neven.

La richesse du corpus permettra également d'établir des correspondances plus fiables entre recettes et résultats d'analyses. « Les chercheurs citent toujours Libro dell' Arte de Cennini pour corroborer leurs résultats, mais ce traité a été produit dans un contexte bien particulier.



Des recettes douteuses

Ces ouvrages de recettes recèlent donc de nombreuses formulations de pigments et de liants, notamment la fameuse huile siccatrice utilisée en peinture à l'huile. Mais ils surprennent aussi par leur nature hétéroclite, loin de nos classifications modernes. « Cette littérature contient en fait des recettes en tout genre – médicales, artistiques –, mais aussi relatives à la vie quotidienne. On y trouve par exemple des recettes pour chasser les souris de la maison », explique Sylvie Neven. Des recettes qui ne font pas dans la dentelle : « Ces ouvrages sont souvent lacunaires en données essentielles. Il s'agit de prendre une noix de ceci, une pincée de cela. » Plus intrigant : plusieurs recettes n'ont laissé aucune trace dans le patrimoine artistique. Certaines semblent même mentionnées uniquement pour le plaisir de la formule... sans aucune chance que leur exécution débouche sur quelque pigment ou autre mort-aux-rats effective. « Il est parfois fait mention de matériaux franchement improbables dans des recettes qui ont certainement un aspect magique, comme celle qui consiste à faire fondre du cristal en utilisant du sang de jeune homme roux », note-t-elle. Une recette de toute manière délicate à tester en laboratoire...

Dans cette littérature, il semble donc que l'aspect technique et artisanal flirte souvent avec la magie, voire avec l'alchimie, reflétant en cela l'esprit du temps. « C'est pourquoi le contexte est si intéressant concernant ces manuscrits. Un grand nombre de ces recettes ont en effet été produites à une époque où les croyances étaient encore bien ancrées et où beaucoup de choses étaient régies par la théorie des quatre éléments. » Prenons l'exemple du vermillon : si nous suivons la recette habituellement mentionnée – à partir de mercure et de soufre –, nous n'obtiendrons en fait jamais de vermillon. La recette est donc "fausse" ? Est-un piège ? Un canular ? Non, car le plus souvent les proportions indiquées (deux parts pour une) correspondent en fait à certains préceptes alchimiques bien connus, chaque composant correspondant à l'un des quatre éléments, correspondant lui-même à une valeur numérale.

Art et alchimie

Certaines recettes dites "artistiques" seraient donc en lien étroit avec le savoir alchimique. C'est peut-être la raison pour laquelle les auteurs insistent aussi sur leur caractère confidentiel. « Lorsque ces ouvrages ont commencé à être publiés, on a parlé de "livres de secrets". Ils témoignent aussi d'un grand respect quant au savoir des anciens et à l'autorité : certaines recettes ont été transmises à travers les siècles car elles étaient associées au nom d'une autorité reconnue. On ne se questionnait pas sur la validité de cette recette tant qu'elle était "attestée par". C'est pourquoi certaines recettes reflètent aussi un savoir très ancien et non pas les pratiques réelles de l'époque », précise encore Sylvie Neven.

Colour ConText n'est donc pas uniquement un outil permettant de mieux connaître les techniques des artistes : il donne aussi la possibilité d'accéder à tout un pan de l'histoire culturelle et de l'histoire des sciences, marqué par une convergence intime entre les pratiques, loin de nos tentatives très concertées d'interdisciplinarité. « A l'époque, poursuit Sylvie Neven, il existait un intérêt très fort pour les connaissances de toutes sortes, la transmission et la conservation de ces connaissances. Ces ouvrages étaient certainement destinés à un public de lettrés, de bourgeois, de pharmaciens, qui avaient parfois chez eux un laboratoire et qui avaient un intérêt à la fois pour les recettes artistiques et pour l'alchimie. » A défaut de trouver la pierre philosophale, ces touche-à-tout zélés auraient sans doute beaucoup aimé se promener dans les allées virtuelles et érudites de Colour ConText.

Julie Luong

voir la vidéo sur le site <http://webtv.ulg.ac.be/colourcontext>
voir aussi l'article sur le site www.culture.ulg.ac.be/colourcontext

Colour ConText, un outil informatique pour comprendre et restaurer la couleur

Rencontre Liège Creative (en partenariat avec la MSH), avec Sylvie Neven, le jeudi 27 novembre, de 12 à 14h, au château de Colonster, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Colour ConText. A Database on Colour Practice and Colour Knowledge

Séance inaugurale, le jeudi 27 novembre à 18h30 dans la salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège :

- présentation du projet international "Berlin, Max Planck Institute/Liège, Transitions", avec la participation de Sven Dupré et Dirk Wintergrün
- conférence de Sylvie Neven, "Histoire et sciences de la couleur"

Faire la lumière

Illuminer le patrimoine tout en respectant l'écosystème urbain

« Lumière et patrimoine », tel sera le thème d'un colloque international original, coorganisé par l'équipe du Lucid, qui réunira des scientifiques et des artistes le 22 novembre prochain à Chaudfontaine. La thématique reflète un véritable dilemme comme l'explique Catherine Elsen, membre du comité organisateur et chargée de cours en faculté des Sciences appliquées : « *Illuminer le patrimoine, c'est le mettre en valeur et cela répond au besoin de sécurité de la population urbaine. Mais cela perturbe les astrophysiciens par exemple, qui ne parviennent plus, en Belgique, à trouver un ciel complètement noir pour faire leurs observations.* » Sans compter que cela a une conséquence néfaste pour les écosystèmes. Cette constatation a déjà mené à des expériences telles que les "réserves de ciel noir" ou des "coulées nocturnes", soit des zones qui, en ville, restent dans le noir pour favoriser la reproduction de certaines espèces rares encore présentes dans les quartiers. « *Un équilibre doit cependant être conservé et nous devons traiter de ce sujet en restant dans la nuance* », observe Catherine Elsen.

Lumineux mais pas trop

Le sujet est sensible en zone urbaine et pourrait conduire à de mauvaises interprétations s'il n'était pas présenté de manière pédagogique. Cela d'autant plus que le public est demandeur d'informations. Ainsi, une conférence en mai dernier donnée par le Dr Philippe Demoulin, astrophysicien de l'ULg, avait rencontré un vif succès auprès du grand public. Les pouvoirs publics liégeois se sont aussi intéressés à la question. Et pour cause : « *On cite toujours Lyon "ville des lumières" comme "la" ville exemplaire, mais on a opté là-bas depuis plusieurs années pour la mise en valeur du patrimoine par la lumière tout feu tout flamme, sans vraiment se positionner vis-à-vis des impacts néfastes pour les écosystèmes, s'étonne Catherine Elsen. J'ai l'impression que les pouvoirs publics liégeois voient dans ce contrepied une façon de se démarquer.* »

A l'origine du colloque, une rencontre entre la directrice artistique, Dorothée Luczak de l'ASBL Façons de voir (coorganisatrice de l'évé-



Le Théâtre de Liège place du 20-Août

nement en partenariat avec la commune de Chaudfontaine), et les étudiants en sciences appliquées participant au concours "Ingénieur de projets". Cette épreuve confronte des étudiants à des projets concrets commandités par des acteurs du secteur privé. En l'occurrence, la mise au point d'un éclairage artificiel respectueux des écosystèmes. L'idée de Werner Moron, artiste partenaire du projet, consistait en « *une minuterie qui régulerait l'intensité de la luminosité artificielle en milieu extérieur pour s'adapter aux écosystèmes, à la reproduction des batraciens en certaines périodes de l'année par exemple, ou simplement pour éteindre toutes les sources lumineuses quand elles ne sont pas nécessaires. L'idéal étant de pouvoir contrôler cela de façon intuitive et à distance* ». On le voit : le colloque ne dressera pas seulement le constat d'une pollution résultant de l'éclairage artificiel, mais s'attachera aussi à proposer des solutions concrètes. Ainsi, une des interventions portera sur l'éclairage 2.0 ou éclairage intelligent (projet Geppadi), soit des bulles de lumière qui accompagnent les usagers de l'espace public. Une autre intervention, artistique cette fois, traitera de la restauration de la Tour cybernétique de Liège en introduisant des techniques d'éclairage adaptées aux actuels défis environnementaux.

L'éclairage de Lucid

Le colloque sera aussi l'occasion de valoriser les projets scientifiques menés par le laboratoire Lucid de l'ULg. Fondé et dirigé par le Pr Pierre Leclercq, ce laboratoire de la faculté des Sciences appliquées développe de nouveaux outils et de nouvelles méthodes en architecture et en design industriel. « *On s'intéresse à la place de l'humain dans la conception, au développement d'interfaces naturelles, basées par exemple sur le concept de croquis intelligents. Ce colloque est un premier pas vers l'étude d'autres interactions entre l'homme et son environnement, dans ce cas-ci la lumière* », conclut Catherine Elsen.

Ariane Luppens

Colloque "Lumière et patrimoine"

Organisé par le Lucid le 22 novembre à partir de 9h, au château des Thermes, rue Hauster 9, 4050 Chaudfontaine.

Contacts : courriel lumiere-et-patrimoine2014@ulg.ac.be, informations et inscription (gratuite) sur le site www.lumiere-et-patrimoine.be

Droit à l'image

La jurisprudence européenne évolue

Pas content, Iggy Pop. Même si c'était pour défendre une bonne cause – la lutte contre la torture –, le chanteur américain n'a pas du tout apprécié figurer sur les affiches d'Amnesty Belgique. Qui plus est, défiguré à coup d'outils Photoshop, son portrait affublé d'une pseudo citation ironique : "L'avenir du rock'n'roll, c'est Justin Bieber". Le tout diffusé lors d'une vaste campagne publicitaire en juin dernier... sans son autorisation. L'ONG a fait le buzz, mais a été contrainte de présenter ses plates excuses. Étonnamment, elle n'avait pas envisagé que l'imagination de ses équipes créatives entraînait en conflit avec le respect du droit à l'image.

L'image et le web

A l'heure d'internet, jamais il n'a été aussi simple de dénicher puis de diffuser des images. Bien que cela soulève toute une série de questions. Que faire si sa photo est publiée sans son consentement sur les réseaux sociaux ? Les journaux peuvent-ils reprendre sans autorisation un portrait trouvé sur le net ? L'image que je publie sur un blog est-elle automatiquement publique ? Peut-on retirer une autorisation donnée de figurer dans une publicité ?

C'est pour tenter de répondre à ce type d'interrogations que Marc Isgour, avocat spécialisé en droit de la communication et maître de conférences à l'ULg, vient de publier chez Larcier un ouvrage entièrement dédié au droit à l'image*. Un livre qui n'aborde pas uniquement les interrogations suscitées par le web, mais qui brasse beaucoup plus large, depuis le droit à l'image d'une personne décédée jusqu'à la question des drones.

En réalité, malgré les évolutions technologiques, les textes légaux n'ont pas beaucoup changé depuis la première mention du droit à l'image, en 1886. La jurisprudence, notamment européenne, a par contre évolué au fil de différentes affaires. Procès intentés par Caroline de Monaco contre des paparazzis, photos de Marc Dutroux publiées sans son accord lors de son procès, utilisation non consentie de l'image du couple Sarkozy-Bruni par la compagnie aérienne Ryanair, etc. Les exemples abondent.

Mais le droit à l'image est plutôt confronté au quotidien à une série de problématiques moins médiatiques, qui aboutissent rarement devant les tribunaux. Conséquence d'un accès à la justice qui reste coûteux alors qu'il n'est pas rare que les magistrats belges optent pour l'octroi d'un euro symbolique en guise de dédommagement. « *Pas une semaine ne se passe sans que je reçoive un coup de fil d'une personne s'estimant lésée parce que son image a été utilisée à ses dépens, raconte Marc Isgour, et je suis persuadé qu'il ne s'agit là que d'une infime partie d'un énorme iceberg presque totalement immergé.* »

Que faire, dès lors, lorsqu'on se retrouve dans ce cas de figure ? Pour l'avocat, il faut se poser cinq questions : existe-t-il un dommage réel ? La personne est-elle reconnaissable ? Pourquoi l'a-t-on photographiée et dans quel but ? Aucun engagement n'a-t-il été réellement pris ? Enfin, dans quelles circonstances les images ont-elles été immortalisées ?

Ne pas dépasser les bornes

Le droit à l'image n'est pas dépourvu de limite. Il peut par exemple se heurter au droit à l'information, celui qu'exercent les médias lorsqu'ils révèlent une affaire digne d'intéresser le public. Dans certaines circonstances, il est donc possible que la nécessité d'informer supplante celle de protéger une image. « *Le droit à l'image ne se résume pas non plus au droit à la vie privée, même si ces deux concepts ont une intersection commune* », ajoute Marc Isgour.

Le principe d'autorisation reste primordial. Une parole donnée ne doit pas l'être à la légère, car rares sont les tribunaux qui considèrent que l'on peut retourner sa veste. Peut-être que si on lui avait simplement posé la question, Iggy Pop aurait joué les martyrs de bonne grâce...

Mélanie Geelkens
article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Société/droit)

* Marc Isgour, *Le droit à l'image*, Bruxelles, Larcier, 2014.



Linkin'Wallonia

C'est un miroir peu banal que nous tendent quelques jeunes chercheurs venus de l'étranger. Doctorants ou en post-doc à l'ULg, ils nous livrent, le temps d'une soirée, une vision un peu décalée de la Wallonie. Par le biais de leur hobby, de leur passion ou de leur sujet d'étude, ils jettent un regard amusé, curieux, poétique sur notre région et sur notre belgitude.

Le projet-pilote concocté par l'ARD comprenait un programme spécifique de conférences et de visites en terre wallonne. Il sera clôturé le 13 novembre en présence du recteur Albert Corhay et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jean-Claude Marcourt.

Linkin' Wallonia

Projet soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, en partenariat avec l'association Songes.

Séance de clôture le jeudi 13 novembre, à 17h, à la salle des professeurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.91.04, courriel raphaela.delahaye@ulg.ac.be

Nouvelle cuisine

Bientôt un Smart Gastronomy Lab à Gembloux

9 milliards de terriens en 2050, et moi, et moi... Comment fera-t-on pour nourrir tout ce monde, en sachant que les surfaces agricoles diminuent chaque année ? Certes, les végétariens et les insectivores participent déjà à l'effort collectif puisque leur mode de vie est nettement moins polluant pour la planète, mais cela risque de ne pas suffire.

Déjà des initiatives séduisent : les villes se parent de verdure, non seulement dans les parcs, mais sur les toits et dans les cours. Et ce ne sont plus des arbres ou des fleurs que l'on plante, mais bien des tomates, des haricots et des potirons : l'agriculture urbaine est une réalité qui s'intensifie.



Faudra-t-il, comme certains le préconisent, remplacer à large échelle les protéines animales par des protéines végétales ? Et créer de la viande *ex nihilo*, en laboratoire ? Mark Post, un chercheur de l'université de Maastricht, s'y emploie depuis plusieurs années et se montre optimiste. Mais si toutes ces pistes sont intéressantes, l'urgence est certainement de modifier notre régime alimentaire. Le changement, c'est maintenant... !

Les bouchées doubles

Pour Eric Haubruge, premier vice-recteur de l'ULg, il faut s'appuyer sur les nouvelles technologies, biotechnologies, internet et imprimantes 3D en tête : « Nous devons promouvoir de nouvelles ressources, telles que les insectes et les algues, mais nous devons résolument nous tourner vers deux domaines très prometteurs pour la cuisine de demain, celui de la biotechnologie et celui de la science des aliments. C'est de là qu'émergeront les nouveautés. » Autrement dit, l'ambition n'est pas de faire évoluer des produits déjà disponibles, mais d'engager une innovation de "rupture", radicalement originale. Intégrer des ingrédients "santé" dans nos recettes comme on ajouterait des épices ? Conserver plus longtemps les légumes sans dénaturer leur goût grâce à la lacto-fermentation ? Magnifier les saveurs de façon naturelle ? L'imagination est au pouvoir...

Encore faudra-il que ces primeurs

concoctées par les scientifiques soient acceptées, voire réclamées par les consommateurs que nous sommes. Pour faire en sorte que la "mayonnaise prenable", des laboratoires d'un genre nouveau – les *Living Lab* – associent dans une même réflexion consommateurs et producteurs, et, plus encore, transforment les utilisateurs en co-créateurs, en co-concepteurs des inventions. Plusieurs projets de ce type ont été lancés à Amsterdam, Barcelone, Paris ou Helsinki et la Commission européenne soutient depuis 2006 l'*European Network of Living Labs (Enoll)**.

Bientôt, la région gembloutoise sera fière de son "Smart Gastronomy Lab"**. En s'appuyant sur les ressources immenses des nouvelles technologies, la visée de ce Living Lab dédié à l'agroalimentaire est de mettre autour d'une même table des cultivateurs, des scientifiques, des chefs-coq, des entreprises, des designers, des développeurs et des consommateurs afin de redonner des couleurs à notre assiette. « Tous les thèmes liés à la nutrition y seront examinés : les sciences des aliments, le design, le développement durable, le marketing, les procédés industriels, l'agronomie, la sociologie, les comportements du client, etc. », expose Eric Haubruge. Quels aliments tenteront, demain, les chalands, tant sur le plan de la santé que sur celui de la gourmandise ? Faut-il repenser l'emballage des chocolats ou des fromages ? Comment rendre l'appétit aux malades ou aux personnes âgées ? Sera-t-il possible d'ajouter des probiotiques dans la cuisine familiale ? Autant de questions qui épiceront les recherches. « Car recherches il y aura, affirme Dorothée Goffin, ingénieur et docteur chimiste et des bio-industries de formation et directrice du Smart Gastronomy Lab. Le projet fait une large place aux investigations scientifiques, chimiques notamment. » L'emballage comestible pose des questions technologiques et

industrielles mais aussi sociologiques : le design culinaire est un art de la table.

En faire son miel

Construit rue du Maréchal Juin à Gembloux, le labo sera flanqué d'une cuisine *high tech* – dans laquelle officiera notamment le chef aux deux étoiles Sang-Hoon Degeimbre – et d'un restaurant. Et ce afin de mener à bien sa triple mission de recherche (développer les connaissances), de formation (de citoyens, de jeunes chercheurs, de maîtres-queux, de producteurs ou d'entreprises) et de conseil aux professionnels de l'agroalimentaire. « Nous voulons une structure cohérente, qui puisse relever rapidement les défis et tester des solutions en grandeur nature. Nous voulons créer une communauté autour de ce Living Lab, un "cercle culinaire" en quelque sorte qui pourrait aussi donner naissance à de nouvelles start-up en Wallonie », confie Dorothée Goffin.

Le "Smart Gastronomy Lab" sera un laboratoire au sens plein du terme, lequel suscite des questions et permet des expériences. L'approche est multidisciplinaire et collaborative, la démarche systémique. Pas de doute, il a du pain sur la planche.

Patricia Janssens

* Informations sur le site www.openlivinglabs.eu

** En partenariat avec Creative Wallonia, "Génération W", le BEP (bureau économique de la province de Namur) et le Kikk Festival.

Les rencontres du design et de l'alimentation

Les 17 et 18 novembre à partir de 9h30

Avec la participation de Dorothée Goffin

Centre Epicuris, rue de Waremme 101, 4530 à Villers-le-Bouillet

Informations sur le site

<http://designinnovationasbl.wix.com/vousnousdesign>

La clé des songes

L'établissement psychiatrique s'offre un lifting

Dans le hall d'entrée, les murs alternent entre blanc immaculé et vert mojito. Dans d'autres pièces, le mauve et le bleu leur succèdent, mais toujours éclatants, agrémentés d'un éclairage dernier cri qui se glisse même jusqu'en-dessous des rampes d'escalier. « Ce n'est pas parce qu'on est dans un hôpital psychiatrique que l'environnement ne peut pas être gai ! », s'exclame le personnel. L'endroit, fraîchement rénové, tranche effectivement avec les idées préconçues : le cadre est volontairement déstigmatisant, agréable. "La Clé", située sur le boulevard de la Constitution à Liège, n'a pas toujours affichée cette fière allure, mais trois années de rénovation ont eu gain de cause.

Cinq lits à tout prix

Vendu par l'ULg en 2011, l'hôpital psychiatrique de jour reste universitaire mais il est désormais autonome. Cependant, ce n'est pas cette émancipation, ni d'ailleurs la fin des travaux qui étaient célébrés le 25 septembre dernier, en présence de l'ancienne ministre de la Santé Laurette Onkelinx : ce jour-là, La Clé inaugurait officiellement ses cinq lits supplémentaires.

Cela peut paraître anecdotique. Pourtant, sans eux, l'établissement aurait pu être menacé de disparition ou de phagocytose par un autre hôpital psychiatrique, car le système de financement fédéral octroie une subvention en fonction du nombre de lits. Et les 25 lits de l'hôpital n'étaient plus suffisants : il en fallait 30. C'est à... Bruxelles, au Chirec, que le Pr Jean-Marc Triffaux, administrateur délégué de l'établissement liégeois, les a dénichés après trois ans de recherche. « Grâce à cela, nous rentrons dans les critères légaux d'unité complète et nous restons agréés », se réjouit-il.

Une disparition aurait été d'autant plus dommageable que le nombre de patients ne cesse d'augmenter : 5348 journées d'hospitalisation enregistrées en 2010, 5787 en 2013 (et 2706

consultations) et probablement 6000 en 2014. Chaque patient y passe en moyenne six semaines, voire davantage, car les changements psychiques interviennent après plusieurs semaines, sinon plusieurs mois. « Ici, nous prenons le temps de nous occuper des personnes en souffrance mentale, note le Pr Triffaux. Les tranches d'âge les plus représentées sont les 36-40 ans et les 46-50 ans, mais la moyenne est de 38,5 ans. Nous avons une hybridité des pathologies et des âges, ce qui ne pose aucun problème si les groupes sont bien encadrés ; c'est plutôt un enrichissement. »

Aide bienvenue

Les diagnostics les plus fréquents portent sur les troubles névrotiques (anxiété, dépression, troubles graves de la personnalité) ainsi que sur les assuétudes, drogue, alcool et... nouvelles technologies telles que les jeux vidéo et internet. « Nous avons déjà aidé une personne qui restait 22 heures sur 24 devant son écran. La cyberdépendance devient de plus en plus fréquente et augmente avec les smartphones. » La Clé est d'ailleurs l'un des rares hôpitaux en Fédération Wallonie-Bruxelles à traiter cette pathologie. Alors, dans les locaux, point ou très peu d'ordinateurs. La technologie est mise de côté pour renforcer les liens sociaux.

Alternative de plus en plus prisée à l'hospitalisation résidentielle plus coûteuse, l'hôpital du jour répond aussi aux symptômes d'une société qui val mal. « Le mal-être dans notre civilisation est grandissant, juge le Pr Triffaux. La société, basée sur le culte de la performance et les pertes de stabilité familiale, est éprouvante. » Heureusement, le séjour à La Clé se solde par une amélioration notable, pour 70% des patients.

Mélanie Geelkens

Contacts : La Clé, boulevard de la Constitution 153, 4020 Liège, tél. 04.342.65.96, site www.hjulacle.be

Table ronde

Migrations et crise économique en Europe

Les flux migratoires du sud vers le nord de l'Europe se sont-ils intensifiés depuis le début de la crise économique et financière ou se sont-ils raréfiés ? Une manifestation organisée par le Cedem les 3 et 4 décembre prochains envisagera la question sous l'angle de quatre pays d'émigration (Portugal, Espagne, Italie, Grèce) et quatre pays d'immigration (Royaume-Uni, Belgique, France, Allemagne).

Jean-Michel Lafleur, chercheur qualifié du FRS-FNRS, directeur-adjoint du Cedem, réunira des experts académiques et des représentants de la société civile afin de discuter de l'expérience de différentes villes européennes face à la crise économique et des leçons qui peuvent en être tirées pour Liège. La conférence académique du 4 décembre évoquera en détail les flux migratoires du sud de l'Europe engendrés par la crise économique et les réactions qu'ils ont suscitées tant au sud qu'au nord du Vieux Continent. Avec notamment la participation de chercheurs anglais, portugais et espagnols.

Table ronde "Migrations et crise économique en Europe"

- le mercredi 3 décembre à 16h30, à l'Espace Opéra-ULg, place de la République française, 4000 Liège, en partenariat avec les "rendez-vous urbains" de la MSH

- le jeudi 4 décembre à 8h30, conférence académique (en anglais), à la salle Pousseur, au complexe Opéra, place de la République française, 4000 Liège

Contacts : inscription par courriel mvas@ulg.ac.be, informations sur le site www.cedem.ulg.ac.be

11&12 AGENDA

aGENDA

NOVEMBRE

Ve 14 • 12h

Le potentiel du colza dans l'industrie pharmaceutique

Rencontre Liège Creative
Avec Daniel Maréchal (Mithra Pharmaceuticals) et le premier vice-recteur Eric Haubruge
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.349.85.08, courriel info@liegecreative.be, site www.liegecreative.be

Sa 15 • 20h

Orchestre de chambre de Liège

Concert
Sérénade pour cordes en ut majeur, opus 48 de Piotr Ilitch Tchaïkovski
Las Cuatro Estaciones Porenas d'Astro Piazzolla
Salle académique, place du 20-Août, 7, 4000 Liège
Contacts : réservation tél.0474.29.94.18, courriel chrisbeaupere@gmail.com

Ve 14 • 16h

La coopération au développement comme enjeu de politique internationale

Conférence organisée par le Cefir (ULg)
Par Jean-Pascal Labille, ancien ministre belge de la Coopération au développement
Amphithéâtres de l'Europe, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.42.59, courriel liridon.lika@ulg.ac.be

Lu 17 • 20h

Le dopage médico-sportif... Un problème éthique

Conférence – Les Grandes Conférences de l'ULg à Verviers
Par le Pr Jean-Michel Crielaard
Espace Duesberg, boulevard des Gêrarchamps 7c, 4800 Verviers
Programme complet sur le site www.verviers.be/ulg

Ma 18 • 9h

Ingénierie médicale

Journée d'étude organisée par l'Association des ingénieurs diplômés de l'ULg (AILg)
Avec notamment la participation de plusieurs membres de l'ULg, Davide Ruffoni, Prs Brigitte Evrard et Liesbet Geris, Dominique Toye et France Lambert (CHU)
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : inscription par tél. 04.366.94.52, courriel ailg@ailg.be, site www.ailg.be

Ma 18 • 18h

Musique et architecture. De la définition d'une sainte-chapelle

Conférence de "Transitions"
Par Vasco Zara, de l'université de Dijon
Au Grand Physique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel jonathan.dumont@ulg.ac.be, site http://web.philo.ulg.ac.be/transitions

Je 20 • 20h

Congo River, de Thierry Michel
Cinéclub Le Nickelodéon
Salle Berthe Bovy, complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège
Contacts : courriel cine@ulg.ac.be, site http://cinea1.wix.com/cineclubnickelodeon

Ve 21 • 12h

Vers un transport aérien plus écologique et plus économique

Rencontre Liège Creative, en collaboration avec Logistics in Wallonia
Avec Virginie Lurkin (FNRS, HEC-ULg)
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.349.85.08, courriel info@liegecreative.be, site www.liegecreative.be

Ve 21 • 20h

La dépression qui résiste aux traitements classiques habituels

Conférence de l'AMLg
Par le Pr William Pitchot
Salle des fêtes du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

Ma 25 • 18h30

Vivre, aimer, écrire

Entretien avec Christine Angot (romancière), le Pr Jacques Dubois et Laurent Demoulin (ULg)
Organisé par l'Alpac et le service littérature française des XIX^e et XX^e siècles de l'ULg
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriels jacques.dubois@ulg.ac.be et jbwain@ulg.ac.be

Me 26 • 12h30

Musique à midi : Divertimento à vent

Concert
Pierre Xhonneux à la clarinette
Conesson, Techno-parade pour flûte, clarinette et piano ; Jacob, Divertimento pour huit instruments à vent et Gounod, Petite symphonie pour instruments à vent
Orchestre philharmonique royal de Liège, boulevard Piercot 25-27, 4000 Liège
Contacts : réservations, tél. 04.220.00.00, courriel oprl@opr.be, site www.opr.be

Me 26 • 17h30

Le point sur les modifications épigénétiques et leurs implications dans notre santé

Cours-conférence du Collège Belgique, en collaboration avec Liège Creative
Avec le Pr émérite Joseph Martial de l'Académie royale de Belgique
Palais provincial de Liège, place Saint-Lambert 18A, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.349.85.08, courriel info@liegecreative.be, site www.liegecreative.be

Ve 28 • 19h30

50 ans de recherches au Centre spatial de Liège

Conférence organisée par la Société astronomique de Liège
Par Antonio Cucchiari, astrophysicien du CSL
Institut d'Anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.343.97.45, courriel a.lausberg@ulg.ac.be, site www.societeastronomiquedeliege.be

DECEMBRE

Ma 2 • 19h

Ensemble contre le sida

Conférence organisée par le centre de référence Sida du CHU de Liège
Par le Dr François Lequarré (CHU de Liège), le Dr Filip Moerman (CHR la Citadelle de Liège) et Thierry Martin (directeur de la Plate-forme Prévention Sida à Bruxelles)
Auditoire Roskam, CHU de Liège, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : réservations, courriel crs@chu.ulg.ac.be, fax 04.270.31.84

Les 2, 4, 5 et 6 à 20h, le 3 à 19h et le 7 à 16h

L'Ami des Belges, de Jean-Marie Piemme

Théâtre
Mise en jeu de Jean Lambert
Au Théâtre de Liège, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : réservations, tél. 04.342.00.00, courriel billetterie@theatredeliege.be, site www.theatredeliege.be

Je 4 • 18h

Comment approcher efficacement les marchés russophones ?

Conférence organisée par la Cité internationale Wallonie-Bruxelles
Par Dominique Tourneur (Awex), Arkady Arianoff (Belgian Luxembourg Chamber of Commerce for Russia and Belarus), Leila Aliyeva (Awex-Kazakhstan)
Cité internationale Wallonie-Bruxelles, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.242.77.10, site www.ciw.be

Lu 8 • 20h

Repenser la gestion de son patrimoine grâce à l'économie financière

Conférence – Les Grandes Conférences de l'ULg à Verviers
Par le Pr Georges Hübner
Espace Duesberg, boulevard des Gêrarchamps 7c, 4800 Verviers
Programme complet sur le site www.verviers.be/ulg

Ma 9 • 18h

La tâtonnante représentation du purgatoire dans les Jugements derniers italiens (XIV^e-XV^e siècles)

Conférence de "Transitions"
Par Marcello Anghenben, de l'université de Poitiers
Au Grand Physique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel jonathan.dumont@ulg.ac.be, site http://web.philo.ulg.ac.be

Ve 12 • 9h

Le livre italien dans les anciens Pays-Bas et en Principauté de Liège à la première Modernité (XVI^e-XVII^e siècles)

Journée d'étude organisée par Renaud Adam (FNRS-Transitions-ULg)
Bibliothèque royale de Belgique, Mont-des-Arts et boulevard de l'Empereur 2, 1000 Bruxelles
Contacts : tél. 02.519.57.51, inscription sur le site www.kbr.be

Ve 12 • 20h

Tout sur la toux

Conférence de l'AMLg
Par le Pr Didier Cataldo
Salle des fêtes du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

Sa 13 • 19h30

Les médias belges face à la "crise" : acteurs et discours de l'austérité

Conférence organisée par Attac-Liège
Par Geoffrey Geuens (ULg)
Leonardo Da Vinci, rue Cockerill 86, 4100 Seraing
Contacts : tél. 04.349.19.02, courriel info@liege.attac.be

Di 21 • 15h

Concert du Cercle interfacultaire de musique instrumentale

J. Haydn, Concerto pour violon en sol majeur ; F.X. Richter, Sinfonia en do majeur et H. Biber, Battalia a 10 en ré majeur
Eglise Saint-Denis, 4000 Liège
Contacts : courriel cimi@ulg.ac.be, site www.cimi.ulg.ac.be



Homo informaticus

Du neuf à la Maison de la métallurgie

La Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège a un triple objectif : l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel scientifique, technique et industriel. Dans les années 90, le fonds du musée s'est enrichi de nouvelles pièces issues de la collection de la "IBM Gallery" qui ont débouché sur la création d'un espace permanent consacré à l'histoire de l'informatique, unique en Wallonie. « *Le musée a acquis plus de 800 pièces qui sont des témoignages de l'ère numérique dans laquelle nous évoluons. Parmi elles, on retrouve des machines comme la tabulatrice de Herman Hollerith, un ancêtre de l'ordinateur conçu pour recenser la population américaine en 1890* », explique Céline Ruess, responsable scientifique en charge du projet.

L'exposition *Homos informaticus* complète et renouvelle la salle informatique ; elle a l'ambition, selon Céline Ruess, d'attirer un plus large public : « *L'informatique occupe une grande place dans notre quotidien. Nous avons tous des souvenirs qui y sont liés, même s'ils diffèrent. La visite de l'exposition est une activité intergénérationnelle, elle permet de croiser les vécus. Un senior se rappellera peut-être des premières machines utilisées dans les usines alors qu'un adolescent reconnaîtra les tablettes tactiles.* »

L'exposition ne s'adresse donc pas qu'à des pros en la matière. Au contraire, elle a été imaginée par l'équipe scientifique sur un mode participatif et ludique à destination de toute la famille. Structurée en six espaces, elle permet d'appréhender les usages et les habitudes engendrés par notre société de l'information sous de multiples facettes : l'habitat, l'environnement, la culture, le travail, etc. Le parcours repose essentiellement sur des panels explicatifs, avec quelques vidéos et bandes sonores, mais il est aussi ponctué de moments plus interactifs où le public peut réagir face aux objets familiers. Le spectateur pourra, par exemple, livrer des anecdotes personnelles en les déposant sur la page facebook de l'exposition. A côté des explications scientifiques et objectives, le visiteur pourra également prendre connaissance des extraits tirés du journal de fouille d'archéologues ayant découvert les outils informatiques de notre civilisation en l'an 3015. Il peut alors interagir en infirmant ou en confirmant les hypothèses émises par les spécialistes bien décidés à percer ces mystères.

Conçue pour sensibiliser le public au patrimoine numérique et à son histoire, l'exposition espère aussi éduquer à la technologie actuelle, faire prendre conscience de ses enjeux et susciter la réflexion.

Marjorie Ranieri

Exposition Homo informaticus

Du 2 décembre 2014 au 30 novembre 2015, à la Maison de la métallurgie et de l'industrie de Liège, boulevard Raymond Poincaré 17, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.342.65.63, courriel info@mml.be, site www.mml.be

Consultez également la page agenda du site web de l'Université : www.ulg.ac.be
N'hésitez pas à envoyer vos événements au service presse et communication, tél. 04.366.52.18, fax 04.366.57.98, courriel press@ulg.ac.be

Autour de Daniel Giovannangeli

“Phénoménologies” a dix ans

Jacques Derrida (à gauche) et Daniel Giovannangeli à l'École normale supérieure (Paris, rue d'Ulm), 1974



Gloria

Le Chœur universitaire à la cathédrale



La musique s'invite au village de Noël à Liège. Dans la cathédrale illuminée, le Chœur universitaire donnera un concert le 13 décembre prochain.

En première partie, le Chœur de chambre Praeludium – sous la direction de Patrick Wilwerth – présentera la *Gloria* d'Antonio Vivaldi, certainement l'œuvre de musique sacrée la plus célèbre du compositeur italien, écrite pour chœur à quatre voix mixtes, soprano et alto solo. En deuxième partie, le Chœur ULG interprétera la *Messa di Gloria* de Puccini, messe pour orchestre et chœur à quatre voix (avec solistes ténor, baryton et basse). Cette œuvre est une messe complète – laquelle comporte Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus et Agnus Dei – que Puccini composa en 1880. Il réutilisa ensuite certains des thèmes dans d'autres œuvres : celui de l'Agnus Dei dans l'opéra *Manon Lescaut* et celui du Kyrie dans *Edgar*.

Concert

Le samedi 13 décembre à 16h, en la cathédrale Saint-Paul, place de la cathédrale, 4000 Liège.

Contacts : réservations, tél. 0498.42.34.17, courriel choeur@ulg.ac.be, billetterie Fnac et Belle-Île, site www.choeur.ulg.ac.be

Il y a des hommes qui préfèrent jeter des ponts plutôt qu'alimenter des confrontations stériles, favoriser des rencontres entre les personnes et entre les pensées. Le Pr Daniel Giovannangeli, honoraire depuis 2009, fait manifestement partie de cette catégorie.

Comment faire tenir ensemble structuralisme et phénoménologie ? Lévi-Strauss, Foucault et Sartre ? Autrement dit, *La pensée sauvage*, *Les mots et les choses* et *L'être et le néant* ? Arpenter ces œuvres majeures du XX^e siècle ne s'est pas fait sans déchirement. « *Le Pr Giovannangeli n'a cessé de relire l'un avec l'autre Sartre et Derrida, en les mesurant aux grandes philosophies allemandes contemporaines – Hegel, Husserl et Heidegger* », rappelle Grégory Cormann, chef de travaux au département de philosophie. C'est d'ailleurs à Derrida et à sa philosophie de la déconstruction qu'il consacre sa thèse en 1974, une première à l'époque.

Depuis, attentif à la lecture rigoureuse des textes et à leur transmission, loin de la figure de l'intellectuel péremptoire, Daniel Giovannangeli a dispensé différents enseignements au sein de notre *Alma mater* – histoire de la philosophie, esthétique, métaphysique, philosophie des sciences sociales –, contribuant à y révolutionner en profondeur l'approche de la phénoménologie, à savoir la méthode qui s'emploie à décrire sans préjugé ce qui se présente à notre connaissance.

Aujourd'hui, l'unité de recherche Phénoménologies qu'il a fondée il y a dix ans est dirigée par Denis Seron, maître de recherche au FNRS. Une quarantaine de colloques et de journées d'étude sont à l'actif de l'équipe, composée de près de vingt chercheurs. Elle se rassemble dans un séminaire, organisé chaque printemps, qui constitue le temps fort de l'année : ouvert aux doctorants, on y croise aussi les meilleurs spécialistes de la phénoménologie. « *Notre équipe travaille sur des sujets très divers, confie Denis Seron, sur Husserl, qui a fondé le mouvement, mais aussi sur ses sources au XIX^e siècle ou sur ses développements en France avec Sartre et Ricœur. Depuis 2005, l'unité dispose d'une revue – le Bulletin d'analyse phénoménologique – qui contient plus d'une centaine de textes, y compris de très jeunes chercheurs.* »

Ce dynamisme est certainement à mettre au crédit de Daniel Giovannangeli à qui ses proches collaborateurs rendent hommage en publiant les actes du colloque qui s'est tenu à l'ULG en 2008. À sa manière, cet ouvrage salue la tension qui parcourt ses écrits : penser l'homme aujourd'hui sur la base des grands textes de la pensée moderne et d'une description patiente des différentes manières pour lui de se rapporter au monde et à autrui.

Henri Deleersnijder

* G. Cormann et O. Feron (dir.), *Questions anthropologiques et phénoménologie. Autour du travail de Daniel Giovannangeli*, Bruxelles, Ousia, 2014.

Hommage au Pr Daniel Giovannangeli

Le mercredi 12 novembre à 18h, au département de philosophie, place du 20-Août, 4000 Liège.

Conférence

Jaques Pélerin au Forum financier de Liège

La Banque nationale de Belgique étudie des sujets très divers qui touchent à l'activité économique, le marché de l'emploi, les finances publiques, les marchés financiers, etc. Elle s'est également donné pour mission de transmettre ces informations, de participer aux Forums financiers établis dans de nombreuses villes du pays qui ont également pour vocation d'être un lieu de rencontre entre les professionnels, les entreprises et le monde académique.

Le Forum financier de Liège, présidé depuis l'an dernier par le Pr Georges Hübner (HEC-ULG), propose une dizaine de conférences par an, gratuites et ouvertes à tous, y compris les étudiants. Cette année, le fil rouge de la programmation est "notre attractivité par l'innovation". Jacques Pélerin, actuel membre du comité exécutif du GRE, ancien directeur d'Arcelor Mittal et professeur invité à HEC-ULG, trouve naturellement une place de choix dans ce calendrier. Il viendra parler de son livre (à paraître aux éditions de l'Académie royale de Belgique) sur la réindustrialisation et l'impact des processus innovants dans ce cadre.

Wallonie et désindustrialisation : "Sortir par le haut ?"

Le jeudi 27 novembre à 18h, à la salle de conférence de la Banque nationale de Belgique, place Saint-Paul 12, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.230.62.11, courriel fofi.liege@nbb.be, site www.financialforum.be/fr/bienvenue

éCHOS

Expériences de mort imminente

Les recherches de Steven Laureys et du Coma Science Group sur la conscience fascinent. Récemment, ce sont les expériences de "Mort imminente" qui valent au chercheur l'attention des médias. Après le journal de 20h de France 2 (13 octobre), c'est le *Le Vif L'Express* qui place Steven Laureys en couverture dans son édition du 31 octobre. « *Grâce à l'analyse des patients qui récupèrent une activité normale après un trauma ou un arrêt cardiaque, nous pouvons identifier le "réseau de la conscience"* », explique-t-il. « *Nos publications les plus fameuses sont le résultat d'une surprise. Voilà pourquoi notre équipe teste des idées nouvelles, au risque de se tromper. Le plus excitant, c'est précisément quand on relève une mesure inattendue. Je dirige un centre de recherche, pas une usine Coca-Cola ! Hélas, l'Europe soutient peu la recherche créative, contrairement aux Etats-Unis.* »

Stress tests bancaires

La BCE a fait subir un "stress test" aux banques européennes. Pas de quoi redouter un nouveau "septembre 2008". « **En revanche, note Georges Hübner (HEC-ULG) dans Le Soir (27/10), il y a tout de même un hiatus entre ces résultats très rassurants et ce que nous savons de la fragilité du secteur bancaire.** *Celui-ci a encore du mal à jouer son rôle d'intermédiation; les taux d'intérêt très bas nuisent à sa capacité bénéficiaire; et un krach obligataire pourrait à nouveau priver certaines banques de l'accès au marché interbancaire; or, un krach obligataire, s'il fait moins la "une" qu'une chute des Bourses, aurait un impact négatif bien plus important sur l'économie et sur les banques.* »

Myopathie atypique des équidés

Avec l'automne reviennent les risques de myopathie atypique des équidés, une maladie sévère qui peut toucher les chevaux au pré via les graines de certains érables. Le Dr Dominique Votion, en faculté de Médecine vétérinaire, a développé un **système d'alertes à l'échelle européenne**, destiné aux propriétaires de chevaux et aux vétérinaires. Informations sur www.myopathie-atypique.be

Télévie

L'ULG et le CHU entament, comme chaque année, une série d'activités et de divertissements dont les bénéfices sont versés **au profit de l'opération Télévie de recherche contre le cancer.** Leur programme et leur actualité sont à suivre sur www.facebook.com/televie.ulgchu

Sainte-Croix

Quel avenir pour la collégiale Sainte-Croix de Liège ?

Voilà la question autour de laquelle s'organisait le premier rendez-vous urbain mis en place par la MSH-ULG. Les résultats du *workshop* dirigé en mars dernier par Claudine Houbart (faculté d'Architecture) y ont été présentés, représentant différents scénarios possibles pour l'avenir de l'église dont l'urgence de la réfection n'est plus à démontrer. <http://hdl.handle.net/2268/168466>

Ils émergent

Les nouvelles stratégies développées par les pays émergents leur ont permis de devenir des acteurs importants en Afrique. Un ouvrage écrit sous la direction de **Sebastian Santander** fait le point sur ces évolutions. <http://reflexions.ulg.ac.be/AfriquePaysEmergents>

Pétition Amnesty

Cobra Parsajoo, étudiante iranienne à l'ULB, risque une arrestation imminente. Elle est en effet retenue en Iran depuis août 2013, suite à l'arrestation puis à la condamnation de son époux Hamid Babaei, qui poursuivait des études à l'ULG, et en faveur duquel elle a mené une politique pacifique. **Amnesty International a lancé une pétition pour la soutenir :** http://bit.ly/amnestybe_cobra

Pause café avec un chercheur

ULG.TV vous invite à une pause café ! Chaque semaine, retrouvez un chercheur de l'Université **le temps d'un expresso ou d'un lungo**, un entretien en version résumée ou intégrale. <http://www.ulg.tv>

Unifestival

Si vous étiez à la 7^e édition de l'Unifestival, peut-être vous êtes-vous laissé tenter par quelques pas de danse devant les caméras d'ULG.TV ? **A retrouver en images :** <http://webtv.ulg.ac.be/unifestival2014>

Culture populaire

Björn-Olav Dozo vient de créer une collection d'ouvrages scientifiques consacrée aux recherches sur les médias culturels "illégitimes", comme les séries télé, les blockbusters, la science-fiction, la fantasy, le jeu vidéo... Le premier volume, *Narration et jeu vidéo*, est dû à Fanny Barnabé, chercheuse en sociologie de la littérature. <http://culture.ulg.ac.be/culturecontemporaine> <http://culture.ulg.ac.be/narration>

Musique !

L'orchestre à cordes de l'ULG (Cimi) a presque 60 ans, mais sa trentaine de musiciens sont bien plus jeunes, à commencer par sa nouvelle chef, Sophie Pirard qui mène le groupe avec dynamisme et bonne humeur, vers un niveau toujours plus haut. <http://culture.ulg.ac.be/cimi2014>

PROMOTIONS

DISTINCTIONS

L'université du Québec à Montréal (Uqam) a décerné un doctorat honorifique à **Bernard Rentier** pour sa carrière de chercheur et sa contribution au libre accès scientifique.

Au championnat européen des métiers de Lille (début octobre), **Gilles Goffard**, étudiant de 2^e bachelier ingénieur civil, a remporté la médaille d'or dans la catégorie "entrepreneuriat".

Voir la vidéo sur <http://webtv.ulg.ac.be/gillesgoffard>



2 heures 16 minutes et 31 secondes, c'est le temps qu'il a fallu à **Florent Caelen**, récemment diplômé en sciences géographiques de l'ULg, pour parcourir le marathon de Bruxelles (42,195 km) le 5 octobre dernier, épreuve qu'il a remporté devant les Kényans, habitués vainqueurs de ce type de courses.

Deux films réalisés par Pierre Jamart, produits par le labo vidéo du CHU de Liège, ont été primés au Festival international du film médical d'Argentine, le XI^e Videomed de Tucuman. Le film de technique chirurgicale, *Tom-sling*, réalisé pour les Prs Jean de Leval et David Waltregny (service d'urologie du CHU), a remporté le 1^{er} prix de la catégorie "Enseignement de la médecine". La version espagnole du film *C.A.F.E.*, documentaire sur une mission de médecine humanitaire d'ophtalmologie menée en Afrique, a remporté le Grand Prix du festival, toutes catégories confondues.

Daniel Droixhe, chargé de cours honoraire, a été désigné en tant que membre belge du Scientific Committee du 14th International Congress for Eighteenth-Century Studies qui se tiendra à Rotterdam en juillet 2015.

PRIX

La fondation Octave Dupont attribue chaque année son prix à l'**étudiant major de sa promotion en faculté de Médecine vétérinaire**. Cette année, elle l'a octroyé à **Magali Knops**.

NOMINATIONS

Le conseil d'administration a nommé, pour un terme de cinq ans au rang de chargé de cours, **Frédéric Bouhon**, **Gabriel Rasson** et **Mathieu Van Molle** (faculté de Droit), **Olivier Lisein** (HEC-ULg) et **Valentin Fischer** (faculté des Sciences).

Il a nommé au rang de chargé de cours à titre définitif **Maarten Arnst** (faculté des Sciences appliquées), **Sylvie Gobert** (faculté des Sciences) et **Charlotte Sandersen** (faculté de Médecine vétérinaire).

Il a nommé au rang de professeur à titre définitif (à temps partiel) **Isabelle Richelle** (HEC-ULg).

EN BREF

FORUM MONDIAL

Du 20 au 23 juillet 2015 aura lieu, à Liège, le 2^e Forum mondial de la langue française de l'Organisation internationale de la francophonie. Une belle occasion, pour les 18-35 ans en priorité, d'échanger sur le thème de la "francophonie créative" au cours des ateliers, débats, expositions, lab fabs prévus. **Appel est lancé aux enseignant(e)s, chercheurs/euses, étudiant(e)s, artistes, entrepreneurs/euses ou futur(e)s entrepreneurs/euses... afin de proposer dès maintenant un projet individuel ou collectif innovant sur le thème de la "francophonie créative"**. Une dizaine d'équipes seront sélectionnées dans l'ensemble de l'espace francophone afin de participer à un accélérateur de projets durant quatre semaines, du 15 juin au 20 juillet 2015.

Inscriptions sur le site www.forumfrancophonie.org

CHAIRE FRANQUI

La faculté de Droit, de science politique et de criminologie a le privilège d'organiser la **chaire Francqui au titre belge lors de cette année académique**. **La personnalité invitée est le Pr Patrick Wéry de l'UCL**. Le droit des obligations et des contrats sera au cœur de cette édition rythmée en six leçons, de la première année de bachelier au master en droit.

La leçon inaugurale, intitulée "Mutations et défis du droit des obligations", aura lieu le lundi 24 novembre à 18h à la salle académique, place du 20-Août, 4000 Liège.

Contacts : inscriptions, tél. 04.366.35.12, courriel ilheureux@ulg.ac.be, programme complet sur le site www.droit.ulg.ac.be

TOUS À VÉLO

L'ULg a lancé un système de prêt de vélos à assistance électrique, avec l'ambition d'inciter les membres du personnel à utiliser un moyen de transport non polluant entre leur domicile et leur bureau. Quatre vélos sont proposés au prêt et ce pendant quatre semaines.

Cela vous intéresse ? Consultez la page www.ulg.ac.be/sedeplacer et remplissez le document afin de faire partie de la liste d'attente des utilisateurs.

Contacts : tél. 04.366.95.88 (du lundi matin au mercredi midi), courriel maryse.jadoul@ulg.ac.be

KITABU

L'opération Kitabu, à présent bien connue au sein de l'ULg, consiste à mettre en vente les livres en surplus dont se défont les bibliothèques de l'Université, au bénéfice des universités du Sud. La prochaine vente aura lieu **les 11 et 12 décembre (de 8 à 18h) et le samedi 13 (de 9 à 13h), place du 20-Août**.

OPÉRATION 11.11.11

UniverSud-Liège et les étudiants se mobilisent sur le campus de l'ULg pour l'Opération 11.11.11, jusqu'au 16 novembre. Cette grande récolte de fonds permet chaque année de venir en aide aux populations les plus pauvres du Sud et de financer près de 50 programmes de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. La campagne 11.11.11 bénéficie du soutien du caricaturiste Pierre Kroll, du chanteur Saule et du chef-cuisinier Carlo de Pascale.

Informations sur le site www.universud.ulg.ac.be et www.cncd.be

ELECTRICITÉ

Ampacimon, une spin-off de l'ULg créée par les Pr Jean-Louis Lilien et Jacques Destiné (Institut Montefiore) en 2010, va équiper toutes les interconnexions internationales du gestionnaire de réseau belge Elia, lequel veut en effet augmenter le plus possible ses capacités d'importation d'électricité. La technique de "Dynamic Line Rating", mise au point par Ampacimon, est une "Smart Grid", soit une technologie intelligente du réseau qui permet de mesurer directement la capacité réelle des lignes qui acheminent l'électricité.

Informations sur le site www.ampacimon.com

CORPS CONSULAIRE

A l'occasion du centenaire du Corps consulaire de Liège, une exposition internationale (vidéos, photos, livres, musiques, gastronomie, etc.) se tiendra à l'ULg. Une douzaine de pays participeront à cette manifestation et plusieurs courtes conférences, sur l'histoire du corps consulaire notamment, auront lieu dans la salle académique, en présence de nombreux ambassadeurs et des autorités liégeoises. Le 14 novembre de 10 à 18h, salle des professeurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriel jmdefays@ulg.ac.be



Ulg-M. Houet

BRAVO POUR LE BAL

L'on ne sait qui d'Elio Di Rupo ou de Stromae a le plus influencé le code vestimentaire des étudiants apprêtés, mais le nœud papillon a en tout cas signé son grand retour à l'occasion du... grand retour du Bal de l'ULg, le 17 octobre, après cinq ans d'absence.

Le Recteur avait lui-même osé le nœud pap' bariolé pour rehausser ses qualités d'amphitryon, au cours de la réception préambulaire qu'il organisait. C'est au bras d'Emilie Detaille, l'une des chevilles ouvrières de la soirée, qu'Albert Corhay déclara ouverte la guerre des watts sur la piste de danse, en annonçant d'emblée un bal encore plus grand et encore plus beau l'année prochaine. A 23h, quelques milliers d'étudiants étaient déjà là pour l'ovationner (ils furent 6000 en tout à franchir les portes). L'événement était manifestement attendu. « *Sortir en costume, c'est cool* », lançait un étudiant en médecine, alors que quelques déçus repartaient bredouilles derrière lui, faute de pouvoir encore acheter des tickets d'entrée après minuit et demi. Au même moment le fameux DJ Oli Soquette éruçait sur son podium : « *On va f... le b... jusqu'au bout de la nuit!* » Mais finalement, hormis quelques robes tachées et d'odieux "plans drague" à coup d'arguties, on ne déplore aucun incident.

L'Union des étudiants liégeois, aux commandes de cette renaissance, aura su d'emblée redorer le blason de la plus grande soirée étudiante de Wallonie. « *On est très heureux de l'affluence, de l'ambiance, du déroulement et des feedbacks positifs!* », se félicitait d'ailleurs Xavier Claessens après une soirée de stress, dans une très belle ambiance.

F.T.

voir la vidéo sur <http://webtv.ulg.ac.be/bal2014>

CONCOURS ULG

- Le concours "Aux encres citoyens ! Aux encres et cetera", organisé conjointement par la Maison des sciences de l'homme de l'ULg et l'ASBL Mnema, entend stimuler l'engagement des jeunes dans la société. L'édition 2014 invite les élèves de 5^e et 6^e secondaire de l'enseignement francophone de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à un **travail d'expression à partir de la phrase d'André Malraux "L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme"**.

Le concours se déroule en deux temps : d'abord, une remise de l'épreuve écrite – **le 1^{er} mars 2015** – et ensuite, une défense lors de l'épreuve orale, **le 2 mai 2015**. Informations et inscriptions sur le site www.aux-encres-citoyens.be

- Le concours Corsica mis en place par l'ULg en 2009 a l'ambition de promouvoir l'éveil scientifique des jeunes étudiants de 5^e secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A la clé, une semaine de découvertes scientifiques à la Station de recherches sous-marines et océanographiques de l'université à Calvi, en Corse. Informations sur le site www.corsica.ulg.ac.be

DÉCÈS

Nous avons appris avec un vif regret le décès de **Sonja Hannon**, 1^{er} correspondant chef en retraite au département d'histoire, le 19 juillet d'**Aurore Collée**, étudiante en année préparatoire au master en sciences de gestion, le 8 octobre de **Daniel Ribbens**, professeur émérite de la faculté des Sciences appliquées, le 27 octobre de **Michèle Monbron**, corespondant en chef à la retraite, le 29 octobre. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

concours CINEMA

Alleluia

Un film de Fabrice Du Welz (2014)
Avec Laurent Lucas, Hélène Noguerra, etc.
A voir au cinéma Sauvenière



Michel, un quadra un peu paumé, mais diablement séduisant, assure sa subsistance en mettant la main sur les économies de femmes qui tombent sous son charme. Lorsque sa route croise celle de Gloria, c'est le choc. La flamboyante Ibère, qui a perdu ses marques au fil d'une existence triste, tombe amoureuse de ce beau passant qu'elle ne va plus lâcher. Commence alors une incroyable odysée sanglante où les deux amants qui se présentent comme une fratrie vont s'enfoncer dans la folie furieuse...

Dans le paysage cinématographique belge, Fabrice Du Welz est un cas à part, un solitaire qui revendique presque son statut, un électron libre qui ne suit que ses instincts comme ligne de conduite artistique. Il n'y a qu'à observer ses déboires avec les studios (le cas *Colt.45* que le cinéaste renie pour divergences artistiques avec la production) pour cerner la personnalité, perfectionniste et radicale – parfois trop – que l'auteur possède et, par extension, imprime sur ses films. *Alleluia*, sorte de prolongement de *Calvaire* (le premier film choc de Du Welz, avec déjà Laurent Lucas et le décor des Ardennes belges), ne s'impose aucune limite, aucun interdit, et va jusqu'au bout de ses idées, bonnes ou mauvaises.

Le film s'inspire d'un fait divers authentique, l'histoire de Martha Beck et Raymond Fernandez qui a secoué les Etats-Unis de 1947 à 1949. Pourtant,

c'est davantage dans l'histoire du cinéma que le cinéaste puise son inspiration : dans la première adaptation du fait divers notamment, *The Honeymoon Killers* de Leonard Kastle, mais aussi dans le *Massacre à la tronçonneuse* de Tobe Hooper (le côté organique du film, avec le grain saturé de l'image et la propension à filmer de très près les personnages), dans le *Shining* de Stanley Kubrick (la froideur des séquences, l'importance du non-dit), bref dans tout un genre transcendé par des cinéastes eux aussi indépendants dans les années 70. Plus qu'un film provoc, c'est un cri d'amour cinématographique que lance Du Welz, certes truffé de petites maladroresses mais qui sont éclipsées par la volonté du film de se démarquer par tous les moyens possibles. Surprenant, déroutant, parfois décevant (les seconds rôles, le scénario un peu faible), *Alleluia* a malgré ses défauts un mérite incroyable : celui de tenter un cinéma différent, appelé à devenir culte pour ceux qui oseront franchir la porte des salles de cinéma. Car l'œuvre n'est pas à mettre devant tous les yeux.

Bastien Martin

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 19 novembre entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : comment s'intitule la trilogie de Du Welz initiée par *Calvaire* et dont *Alleluia* est le deuxième opus ?

VentureLab

Un incubateur pour étudiant entrepreneur

Que reste-t-il des idées développées lors d'événements comme les "Startup Weekends" une fois le soufflé retombé ? Comment donner une suite à un travail de groupe élaboré dans le cadre de cours ? Comment s'y prendre pour concrétiser un concept génial lorsqu'on n'a pas encore obtenu son diplôme ? Pas simple de se projeter dans l'entrepreneuriat lorsque l'on est toujours étudiant ou fraîchement embarqué dans la vie active. Certains jeunes ne manquent pourtant ni d'ambition ni de projets. Mais souvent, ils se laissent emporter par une confortable carrière de salariés, par obligation financière d'une part, et par manque de structure adéquate pour les épauler lors de leurs premiers pas, de l'autre.

Epauler les initiatives

Pour Bernard Surlemont, professeur d'entrepreneuriat à HEC-ULg, il subsistait jusqu'à présent un chaînon manquant, un "service après-vente" qui donnerait aux jeunes la possibilité de développer leur business en gestation. C'est précisément ce que le VentureLab envisage de devenir. En activité depuis le début de la rentrée académique, cette structure s'est installée dans un immeuble de la rue Louvrex, à côté de HEC. « Il s'agit d'un ensemble cohérent qui cible les étudiants et les jeunes diplômés, résume Bernard Surlemont. Nous nous situons en amont des guichets d'accompagnement tels Job'in, LeanSquare ou WSL, qui s'adressent à des personnes déjà bien avancées dans leur projet. »

Les jeunes sont sélectionnés par un comité, et leur avancement est évalué chaque trimestre. L'endroit est pour l'instant fréquenté par les membres du programme "HEC-ULg Entrepreneurs" ou bénéficiant du statut d'étudiant-entrepreneur, mais il est ouvert à tous ceux qui suivent un cursus à l'Université ou dans une Haute-Ecole du pôle académique Liège-Luxembourg, quelle que soit la filière, pourvu qu'ils manifestent une bonne dose de motivation. « Nous sommes là pour coacher, pas pour cocooner ! », prévient le Pr Surlemont.

Le VentureLab fonctionne comme un "écosystème", proposant différents services : des entrepreneurs en résidence disposés à consacrer un jour par semaine pour dispenser des conseils (Luc Pire, Philippe Woitrin

et Hubert Brogniez ont déjà répondu à l'appel) ; des "chèques entrepreneurs", donnant droit à une heure de consultation gratuite, voire de futures vitrines à projets, que les propriétaires de cellules commerciales vides adjacentes mettraient à disposition des étudiants pour exposer leur travail. Sans oublier l'accès à différentes manifestations et conférences, la possibilité de recevoir des clients potentiels dans un lieu professionnel et la disposition d'un cadre pour travailler, etc.

Dans la vie réelle

Le tout gratuitement... ou presque. « L'intégration dans l'incubateur coûte environ 200 euros par mois. Si le projet est arrêté, s'il échoue, on remet les comptes à zéro. Cette somme n'est transformée en dette que lorsque l'entreprise est créée et qu'elle devient rentable, détaille Bernard Surlemont. Nous ne voulions pas offrir un accompagnement, nous prenons le risque avec eux et c'est une manière de les responsabiliser. »

Et également de diversifier à terme les sources de financement de l'accompagnateur de start-up. Car, comme dans tout projet entrepreneurial, rassembler des fonds reste le principal défi. « Pour le moment, nous travaillons avec des sponsors et des fondations et nous avons sollicité des fonds structurels européens. Nous envisageons aussi un appel à donateurs », explicite le professeur.

Dans un an ou deux, le VentureLab devrait déménager dans les sous-sols de la galerie Opéra, récemment acquis par l'Université. Une cinquantaine de jeunes pourront alors bénéficier des services de l'incubateur. Pour Bernard Surlemont, il s'agit d'un projet-pilote, lequel pourrait être dupliqué au Luxembourg et peut-être à Namur. L'objectif étant d'essaimer pour construire un réseau.

Mélanie Geelkens

VentureLab

Inauguration le 21 novembre à 10h, rue Louvrex 14 (local 050), 4000 Liège.

Contacts : courriel b.surlemont@ulg.ac.be, site www.venturelab.be

Bison futé

Améliorer la circulation au Sart-Tilman

En une petite dizaine d'années seulement, les alentours du CHU de Liège ont radicalement changé. Places de parking prises d'assaut dès les petites heures, stationnement sauvage, débordement des voitures sur les voiries... Il suffit de se rendre sur place aux heures de pointe pour prendre conscience de l'engorgement de la zone sud du Sart-Tilman. Si la situation actuelle frôle déjà les limites du soutenable, en termes d'infrastructure et d'accessibilité, les développements à venir sur le site risquent d'aggraver encore les conditions de mobilité. Ainsi, un nouveau centre intégré d'oncologie sortira de terre en janvier 2018. Le bâtiment sera imposant avec ses six étages et 100 m de long pour 36 de large. De son côté, la faculté de Médecine vétérinaire s'agrandit également : une nouvelle clinique de 5000 m² sera bientôt construite. Enfin, le Blanc Gravier va également opérer une importante mue avec une mise à niveau de ses installations sportives. Autant de chamboulements à venir qui vont, encore, accentuer le trafic dans un nœud routier déjà saturé.

Stop !

Afin d'anticiper et intégrer au mieux ces nouvelles infrastructures, l'ULg et le CHU ont désigné conjointement le bureau Stratec, spécialisé en mobilité, afin d'établir un diagnostic objectif et prospectif de la situation sur l'ensemble de la zone sud du Sart Tilman. Le diagnostic posé, en termes de flux de trafic et de contraintes de stationnement, est sans appel. S'il manque déjà à l'heure actuelle près de 1500 places de parking, à l'horizon 2025, c'est à un déficit de 2200 places qu'il faudra faire face ! « En fonction de l'augmentation du nombre d'étudiants sur les différents sites, ainsi que celle de la patientèle, on obtient ce chiffre à l'horizon des dix prochaines années. Et c'est déjà demain ! L'Université et ses partenaires ont conscience de l'urgence à intervenir sur cette question », explique Jacques Teller, professeur en faculté des Sciences appliquées et président de la Commission d'études et de gestion de la mobilité et de l'urbanisme (Cemul). « L'étude envisage la problématique au sens large en intégrant l'ensemble des usagers et des modes de circulation, qu'il s'agisse des voitures, des lignes de bus, des accès cyclistes et piétons. On est clairement dans une réflexion globale pour améliorer la mobilité », complète Véronique Loiseau, coordinatrice du dossier au sein de l'Administration des ressources immobilières (ARI).

Au cœur du problème, le stationnement qui déborde littéralement sur les voiries et qui est plus que saturé. Les navettes qui relient le CHU au Country Hall tournent à plein régime et ont même vu leur fréquence doubler depuis leur mise en place. « Les bus sont un élément primordial dans le désengorgement du site mais, contrairement au centre-ville, ils ne roulent pas partout sur des voies spécifiques et sont, par conséquent, ralenti par le trafic important aux heures de pointe notamment », souligne le Pr Teller. Depuis une dizaine d'années, les routes qui relient le bas de la vallée au fameux rond-point sont passées de deux fois deux bandes de circulation à une seule, l'autre étant transformée en parking. Réhabiliter ces voies pour le passage des bus rendrait leur parcours plus efficace mais reporterait le problème de stationnement ailleurs...

Info-traffic

Sur base du diagnostic, le bureau Stratec a proposé un plan stratégique d'interventions dont les actions sont à mettre en œuvre par phases. « Différentes pistes de réflexion sont lancées, mais il faut garder à l'esprit que tout est imbriqué. Augmenter la surface de stationnements risque d'induire une hausse du trafic, avec ce que cela implique en matière de congestion automobile et de nuisances aux heures de pointe. Impossible également d'augmenter le nombre de bus sans repenser l'accessibilité du site, ainsi que l'accès aux urgences qui doit rester prioritaire. » Bref, un joli casse-tête qui devra être résolu assez rapidement en regard des échéances toutes proches. « La première étape pourrait être la reconfiguration du rond-point ainsi que la mise à disposition de nouveaux parkings afin de dégager les voies d'accès et permettre au TEC de disposer de sites propres. Il conviendra ensuite de repenser la tarification actuelle et de voir comment reconfigurer les parkings existants », conclut Jacques Teller. Face à l'urgence, le conseil d'administration de l'ULg devra prendre prochainement les premières décisions dans un dossier qui ne peut plus attendre.

François Colmant

Les résultats de l'étude seront prochainement mis en ligne à l'adresse http://www.ulg.ac.be/cms/c_2995759/fr/accueil

Pas de panique

L'Université équipe ses bâtiments de défibrillateurs

« Madame, Madame, ça va ? Que se passe-t-il ? Comment vous appelez-vous ? Serrez-ma main. » Pas de réponse. Ne pas paniquer. Former le 112. « Allo, bonjour, Marc-Henri Bawin. Je vous appelle d'un GSM. Je suis actuellement à côté d'une femme d'environ 50 ans qui est tombée et semble ne plus respirer. Il n'y a pas de blessure apparente. Nous sommes au 1^{er} étage de la galerie Opéra, place République française, près de l'entrée des amphis. Je vais commencer le massage cardiaque et utiliser le DEA disponible. »

04.366.44.44, le poste central d'alarme de l'ULg. « Bonjour, Bawin, département des relations extérieures et communication. Je suis à côté d'une femme inanimée au 01, près de l'entrée des amphis. Le 112 est prévenu. Je vais commencer la réa et utiliser le défibrillateur. Je suis seul pour l'instant... »

« Madame, vous m'entendez ? » Pas de réaction. Révérifier : pas de respiration. Gloups, c'est pour moi cette fois... Dégarnir le buste. Poser les électrodes. Ok, on est prêt, lancer le test... C'est bon, je commence le massage. 30 compressions en rythme, deux longues insufflations sur une gorge libérée en ayant basculé la tête en arrière. Je me rappelle bien de ça. 30 compressions. Deux insufflations. Tenir le rythme. « Ecartez-vous de la victime », lance la voix synthétique. Nouveau test. Choc. Ça ne repart toujours pas. Ne pas baisser les bras. 30 pressions. Deux insufflations. On recommence.

Une sirène. Des pas rapides, quelques cris. Une main se pose sur mon épaule. « C'est bon, Monsieur, on est là, on prend le relai. » Deux grands costauds viennent d'arriver et me libèrent. Ça va aller, le cœur est resté stimulé par le massage, le sang a circulé, l'oxygène aussi. D'un coup, je sens que mes jambes deviennent du coton. Pas très fier sur ce coup-là. Oh, si, très fier, finalement, parce que j'entends : « C'est bon, ça repart. » Doucement au début, mais ils ont l'air sûrs d'eux, de leurs gestes, de l'issue de l'intervention. Brancard. Je respire un grand coup. Pas facile de mettre les cours de secourisme en pratique, dans l'urgence.

Ce scénario pourrait ne pas être que de la fiction. Des "défibrillateurs externes automatisés" (DEA) ont été placés dans 15 bâtiments de l'Université, à proximité des lieux de grande fréquentation (cafets, amphis, etc.)*. L'appareil, bien conçu, guide l'intervention via des schémas ou fiches d'utilisation et, plus pratique et bien plus rapide, en "parlant" et ainsi en dirigeant les gestes. « Il ne faut donc surtout pas avoir peur de l'utiliser car en suivant ces instructions vocales, il n'est pas possible de faire une mauvaise manipulation », explique Anne Grogna, directrice du service universitaire de protection et d'hygiène du travail (SUPHT).

Le SUPHT organise des formations de secouriste, avec des recyclages réguliers et des cours spécifiques pour manipuler ces appareils qui permettent de sauver des vies. C'est un geste altruiste. Et si, un jour, c'était vous qui en aviez besoin ?

Marc-Henri Bawin

* Matériel acheté grâce au budget "Risk Management" de l'Administrateur, Laurent Despy.

Contacts : tél. 04.366.22.41, courriel sophie.leclercq@ulg.ac.be

Un numéro pour la vie

Manifestation des étudiants en médecine contre les quotas

« **N**ous sommes vraiment stressés par ce problème. Il faut bien voir que des étudiants sont en train de faire six ou sept ans de médecine pour, peut-être, ne pas pouvoir exercer », peste l'un des 200 étudiants de master 3 et 4 en Médecine de l'ULg. Ils ont manifesté le 30 octobre devant le siège du PS liégeois pour réclamer la fin des quotas des numéros Inami délivrés aux diplômés de médecine et réclamer un financement supplémentaire ainsi qu'une sélection à l'entrée des études, sur base d'un cadastre de la profession.

Situation intenable

Entre 3 et 4000 étudiants des universités concernées s'étaient déjà déplacés une dizaine de jours auparavant, jusqu'au siège du MR, avenue de la Toison d'or, à Bruxelles (en bénéficiant de la gratuité du trajet en train), après la publication d'une carte blanche des trois Doyens des facultés de Médecine francophones dans *Le Soir* du 4 octobre. Dans un ultimatum au gouvernement, tout en demandant au monde politique la révision du système actuel, les Doyens menaçaient de diminuer dorénavant les attestations Inami délivrées aux étudiants diplômés, pour compenser le fait que les quotas des années à venir ont été entamés (le lissage). Ces dernières années, les quotas prévus étaient moins nombreux que les diplômés. En 2014, près de 600 médecins ont été diplômés en Communauté française. Or, en vertu du *numerus clausus* fédéral appliqué depuis 2004, les quotas actuels prévoient 400 numéros Inami disponibles seulement, répartis entre les universités. On a donc pris dans "le pot" des années suivantes. Selon la Fédération des étudiants francophones (FEF), on verra en 2017 plus de 1000 diplômés pour moins de 500 attestations. En tout état de cause, 50% des diplômés en médecine et 60% des dentistes ne recevraient pas le numéro Inami, indispensable sésame pour effectuer des prescriptions et garantir aux patients un remboursement des soins.

Le fameux lissage, appliqué depuis 2010 en raison de la forte augmentation du nombre d'étudiants en médecine, est autorisé jusqu'en 2018 (et jusqu'en 2020 pour les dentistes). Mais il a atteint son climax. « En 2018, le nombre total d'attestations délivrées devra correspondre à la somme de ce qui était réellement autorisé par année. Pourtant, nous avions la promesse, au niveau fédéral, que l'on ouvrirait, en 2014, les quotas des spécialités considérées en pénurie dont la médecine générale, la pédopsychiatrie, la gériatrie et la médecine d'urgence. Nous sommes actuellement en discussion avec les partis politiques des exécutifs communautaire et fédéral. Mais, à cette heure, nous n'avons donc d'autre choix que de "lisser à l'envers" et donc de limiter drastiquement le nombre d'attestations délivrées chaque année », déplore Vincent D'Orio, doyen de la faculté de Médecine.

En clair, la moitié des diplômés à l'été 2015 pourraient ne pas être autorisés à exercer une profession pour laquelle ils ont réussi (et payé) sept années d'études. « C'est d'autant plus inacceptable que tous les acteurs du monde médical s'accordent à reconnaître qu'il y a une pénurie de médecins en Belgique, grince Corinne Martin, présidente de la Fédération des étudiants francophones (FEF). Il ne leur resterait plus que la possibilité de professer dans la médecine du travail, la médecine légale, l'expertise médicale ou la recherche qui ne requièrent pas de numéro Inami. Ou de s'exiler pour entamer leur spécialisation ou pratiquer à l'étranger. Et ce n'est pas normal ! »

La planification médicale a été forgée en 1998 autour d'un constat mettant en lumière une pléthore de médecins avec, pour corollaire, une baisse quantitative de leurs patients et de leurs reve-

nus. « A l'époque, on avait oublié que des médecins avaient obtenu un numéro Inami mais n'exerçaient pas dans les faits. Depuis, la situation a complètement changé, note Richard Duport, vice-président du comité interuniversitaire des étudiants en médecine et étudiant de 1^{er} master en médecine à Liège. La génération du baby-boom arrive au terme de son temps de travail et libère de la place. De plus, la profession s'est féminisée. Or les femmes, plus enclines à opter pour le temps partiel pour des raisons familiales, représentent moins d'équivalent temps plein que les hommes. » Une pénurie de généralistes, urgentistes, gériatres, psychiatres et pédo-psychiatres est clairement attendue.

Pénurie de médecins en vue

A l'heure actuelle, on observe une augmentation du nombre d'étudiants en médecine. Ils étaient 141 diplômés l'année passée, soit le contingent le plus important de ces 15 dernières années. Les études sont attirantes, dépourvues d'examen d'entrée et offrent une fiabilité d'emploi. De quoi combler la pénurie sur le marché du travail ? Pas si simple ! Depuis 2012, la durée des études de médecine est rabaissée d'un an. Ce qui veut dire qu'en 2018, deux promotions recevront leur diplôme la même année (la double cohorte de ceux qui ont débuté leur cursus en 2012 et de ceux qui l'avaient entamé en 2011 sous le régime "sept ans"). Il s'agira, cette année-là, de gérer à la fois le problème des numéros Inami et celui des stages pour lesquels le financement est insuffisant.

Les associations étudiantes revendiquent donc un *aggiornamento* du système par un refinancement des stages et un assouplissement des conditions pour accéder au titre de maître de stage, sans altérer la qualité de la formation. Ils réclament également la fin des quotas (ou la poursuite du lissage) et la délivrance de numéros Inami à tous les diplômés. Des numéros pourraient également être récupérés auprès des diplômés étrangers – qui les ont parfois emportés avec eux – ou de ceux qui n'exercent pas réellement. « Nous attendons également un cadastre établissant le nombre effectif de médecins, leur localisation, leurs taux horaires et leurs spécialités », ajoute Richard Duport. Cela, afin de disposer d'éléments objectifs permettant de réfléchir à l'ensemble de la problématique et d'adapter les prochains décrets à l'offre médicale réelle.

Objectiver les choses

« A moyen terme, l'accord de gouvernement prévoit ce cadastre. Cela permettra aux commissions de planification de mieux faire concorder l'afflux dans les professions de santé. Un pacte clair concernant le contingentement est prévu dans l'accord de gouvernement. Cela demandera de la concertation avec les instances compétentes des Communautés. Soyez assurés qu'en tant que médecin généraliste, je suis particulièrement attentive à cette problématique et que je m'efforcerai de trouver un consensus sur cette question », répond la nouvelle ministre de la Santé, Maggie de Block.

Le ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt, relève, lui, que le texte de l'accord gouvernemental au niveau fédéral reconnaît la pénurie de médecins. Mais il souligne que, dans le contexte européen qui promeut la mobilité et l'ouverture des marchés, un système de planification reste nécessaire puisqu'un afflux d'étudiants non-résidents, disposant de numéros Inami hors quotas, est possible « et fait peser une menace sur notre santé publique ».

Fabrice Terlonge (le 4 novembre)



Devant le siège du PS à Liège, le 30 octobre

Feedback en premier bac

Mise au point d'une stratégie de réussite chez les ingénieurs

La réussite des étudiants, *a fortiori* en première année de bachelier, fait partie des priorités de l'ULg qui a déjà mis en place une série d'actions "d'aide à la réussite". Parmi celles-ci, le projet "Feedback 1^{er} bac" – concocté par l'Ifres et le service guidance étude (AEE)* l'an dernier – a d'emblée séduit Robert Charlier, doyen de la faculté des Sciences appliquées qui a proposé que les ingénieurs essuient les plâtres de la formule. Comment expliquer aux étudiants leurs erreurs ? Comment leur faire comprendre ce que l'on attend d'eux ?

Très vite, il est apparu que le "feedback formatif" (soit les informations données à l'étudiant sur l'état de ses connaissances suite à une évaluation) était la méthode la plus efficace. Mais assurer un feed-back individuel dans des auditoriums de 300 ou 350 personnes est matériellement impensable. Audrey Mohr et Laurent Leduc (Ifres) ont dès lors proposé aux professeurs d'autres méthodes plus performantes dans ce cas : évaluations formatives (tests corrigés mais non cotés), corrections mutuelles (un étudiant corrige la copie d'un autre), simulations d'examen (l'étudiant pouvant prendre ensuite connaissance des critères de cotation), etc.

Un programme de formation pédagogique pour les étudiants-moniteurs a été échaudé et des outils pratiques livrés aux étudiants, lesquels concernent principale-

ment la gestion du temps et le respect des délais. Car si les véritables problèmes de compréhension de la matière sont rares, les élèves ingénieurs ont surtout besoin d'une forme de contrainte. « Peut-être parce que la réussite de l'examen d'entrée leur fait croire, à tort, que le bon pli est pris, que le reste de leur cursus va aller de soi, ce qui les incite à une certaine forme de paresse », avance Audrey Mohr. « Il faut les obliger à travailler régulièrement, résume le Pr Eric Bechet qui, joignant le geste à la parole, leur demande une participation active. Le contenu de mes travaux dirigés est très pratique et réclame du travail personnel plutôt que de la présence au cours. Chaque semaine, les étudiants doivent me rendre un "devoir" décrit à la séance de cours précédente. »

S'il est encore trop tôt pour déceler des améliorations quantitatives, les échos de ces feedbacks (des enquêtes de satisfaction ont lieu cinq fois par an) sont qualitativement très positifs et les enseignants commencent à prendre leur autonomie. Et le bouche à oreille fonctionne : le projet "Feedbacks 1^{er} bac" prend un nouvel essor aujourd'hui en faculté de Droit.

Marc-Henri Bawin

* Un budget spécifique alloué par la Communauté française a permis à deux conseillers pédagogiques de se lancer dans une "recherche-action" (laquelle entend exploiter directement les résultats sur le terrain), sous la coordination de Laurent Leduc (Ifres).

Sans chimie

Les thérapies ne sont pas toutes accompagnées de médication. C'est le cas de l'hippothérapie et de la "pleine conscience". La faculté de Médecine vétérinaire, depuis quelques mois, permet à l'ASBL Hippopassion de profiter de ses infrastructures et la Clinique psychologique et logopédique de l'ULg (CPLU) propose des programmes basés sur la *mindfulness*.

Audrey Renard, logopède et coordinatrice pédagogique d'Hippopassion,

et Christophe Dierickx, psychologue, psychothérapeute cognitivo-comportementaliste (CPLU), livrent les secrets de ces approches sans chimie.



Le 15^e jour du mois : En quelques mots, qu'est ce que l'hippothérapie ?

Audrey Renard : C'est une thérapie qui utilise le cheval comme média et partenaire. Nous accueillons des bénéficiaires (dès l'âge de 2,5 ans) pour des raisons très variées : troubles moteurs et physiques, retards mentaux, troubles sensoriels, troubles d'apprentissage ou du développement, etc. Au sein de l'ASBL Hippopassion, 80% de nos occupations sont des accompagnements psycho-éducatifs et de rééducation. Nous nous adaptons aux besoins de chaque bénéficiaire et nous montons un projet avec des objectifs individualisés pour chacun.

Le 15^e jour : Quel type de travail faites-vous ?

A.R : Nous travaillons de diverses façons : à côté du cheval – dans son box, en liberté ou à la corde – ou sur le cheval, ce qui est très motivant. On peut aussi utiliser l'attelage. Il y a vraiment une multitude de possibilités. Pour les personnes atteintes de troubles moteurs, par exemple, le fait d'être assis sur le cheval va permettre de travailler pas mal de choses au niveau du tonus, de l'équilibre, de la coordination et de la dissociation des mouvements. Cette thérapie a aussi l'avantage de mettre tous les sens en éveil, dans un cadre démedicalisé, lié à la nature. Pour certains, c'est aussi une source de valorisation car tout le monde ne monte pas à cheval. Cela donne une autre place ou un autre point de vue, notamment à ceux qui sont en chaise roulante.

Le 15^e jour : Psychologiquement, comment le cheval peut-il aider les personnes en difficulté ?

A.R : Le cheval peut aider les enfants et les adultes qui ont un problème de socialisation à prendre conscience de leur corps et à l'utiliser comme un moyen d'expression. Il permet de travailler leur communication non verbale et de l'adapter en fonction des interactions. Le cheval répond de manière cohérente, sans jugement. Il sent l'intention et l'humeur du bénéficiaire et va répondre sans intellectualiser. Cela nous permet de mettre en évidence ce que les personnes dégagent et de travailler cela en vue d'une meilleure socialisation et d'une meilleure affirmation de soi.

Le 15^e jour : Depuis le mois de septembre, vous collaborez avec l'ULg...

A.R : Oui, nos plannings à Fraiture en Condroz étaient saturés et nous étions à la recherche d'un endroit afin de proposer de nouvelles plages horaires. Mais les sites pouvant accueillir des personnes en difficulté et des chevaux dans de bonnes conditions sont rares et bien souvent très coûteux. Notre collaboration avec la faculté de Médecine vétérinaire nous permet de proposer une alternative et de créer de nouvelles synergies avec des professeurs et étudiants vétérinaires, psychologues et kinésithérapeutes. Cette collaboration est aussi un pas vers la reconnaissance de notre métier dans le milieu académique. L'ULg nous apporte les ressources matérielles et nous mettons notre expertise à la disposition d'étudiants stagiaires et de mémorants. Concrètement, il y a deux chevaux de l'ASBL et deux chevaux de l'écurie liés aux travaux didactiques des étudiants vétérinaires qui participent aux séances données sur le site du Sart-Tilman par quatre membres d'Hippopassion.

Informations sur le site www.hippopassion.be



Le 15^e jour du mois : Comment est née la thérapie basée sur la "pleine conscience" ?

Christophe Dierickx : C'est une pratique apparue dans les années 70, initiée par Jon Kabat-Zinn aux

Etats-Unis. Etudiant dans le Massachusetts, il donnait des cours de yoga pour payer ses études de biologie moléculaire et un de ses amis donnait des cours de méditation vipassana avec laquelle on apprend à "voir les choses telles qu'elles sont". Ensemble, ils ont décidé de réunir ces deux pratiques, mais en supprimant leurs aspects religieux. Aujourd'hui, des centaines de personnes qui ont suivi son enseignement aux Etats-Unis pratiquent et transmettent la pleine conscience un peu partout dans le monde. Le premier programme mis au point par Jon Kabat-Zinn vise la réduction du stress (MBSR). De ce programme sont nées de nouvelles pratiques comme la thérapie cognitive basée sur la pleine conscience pour la dépression (MBCT) et la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT). La première a pour objectif de prévenir la rechute dépressive assez fréquente et la seconde aide les gens à vivre davantage en accord avec leurs valeurs et à atteindre leurs objectifs de vie.

Le 15^e jour : En quoi consistent les séances ?

C.D : La pleine conscience est un état de conscience qui consiste à diriger son attention, de manière intentionnelle et sans jugement, sur l'expérience qui se déploie, moment après moment au niveau de la pensée que des émotions ou des sensations physiques. Elle est enseignée sous différents formats. Pour la MBSR et la MBCT, le programme en groupe s'étale sur huit séances de deux heures et demie, avec une journée supplémentaire en silence pour la MBSR. Nous faisons des exercices de type méditatif, parfois accompagnés d'exercices de yoga accessibles à tous. Les participants

sont également invités à réaliser des exercices en dehors de ces séances afin de pouvoir appliquer la pleine conscience au quotidien. Pour la thérapie ACT, nous la proposons à l'ULg sous la forme d'une formation en trois séances de trois heures. La pleine conscience peut aussi s'apprendre en séance individuelle.

Le 15^e jour : Vous contribuez à la recherche sur ce sujet à l'ULg...

C.D : Je propose les deux programmes (MBSR et MBCT) et la formation ACT au sein de la CPLU. Les groupes que je forme contribuent aux recherches grâce aux réponses des participants à un questionnaire avant et après. Nous travaillons notamment sur un projet de pleine conscience pour enfants et adolescents. Avant le début de chaque programme, je demande aux participants d'assister à une séance d'information obligatoire afin de leur expliquer le déroulement du programme et de m'assurer qu'ils sont dans de bonnes conditions pour le suivre. Car il ne faut pas être au creux de la vague pour commencer ce type de thérapie. Surtout en ce qui concerne les programmes MBSR et MBCT. Pour participer, il faut avoir un minimum de capacité d'attention, ce qui est difficile lorsqu'on se sent envahi par les problèmes.

Le 15^e jour : Avez-vous des exemples où la pleine conscience a aidé ?

C.D : Il y a beaucoup d'exemples. Je me souviens notamment de personnes qui ont retrouvé le sommeil ou qui ont refait des choses qu'elles ne faisaient plus depuis longtemps. Une personne en particulier m'a dit que cela l'avait aidée à avoir le courage de dire "non" à son employeur. Les résultats sont parfois surprenants. Une dame qui avait une jambe paralysée m'a dit ressentir des choses dans la pointe des pieds lors de certains exercices...

Informations sur le site www.fapse.ulg.ac.be

Propos recueillis par Audrey Binet

interACTIVITÉ

Les thérapies sans médicament, comme l'hippothérapie et la pleine conscience, qu'en pensez-vous ?



C'est avec plaisir que notre Faculté a accueilli l'ASBL Hippopassion. D'une part, parce qu'il s'agit d'un service à la communauté, ce qui fait partie de nos missions, et, d'autre part, parce que cette collaboration contribue sans conteste à l'image de marque de notre Institution.

Par ailleurs, l'hippothérapie étant basée sur l'usage du cheval, elle intéresse forcément les médecins vétérinaires. Nous avons un rôle actif à jouer dans la compréhension du comportement équin et dans la reconnaissance des thérapies assistées par les animaux. Cela pourrait même déboucher, à terme, sur des cours, voire sur un certificat, comme déjà organisé dans d'autres universités (Paris, Lausanne, Vienne, etc.).

Enfin, d'autres départements de l'ULg – les sciences de la motricité et les sciences de l'éducation par exemple – évoquent ces pratiques dans leur cursus : l'arrivée d'Hippopassion au Sart-Tilman permettra d'organiser sur le site des stages, des travaux pratiques et des mémoires de fin d'études. Tous les étudiants intéressés par ce type de thérapie peuvent d'ailleurs se manifester.

Tatiana Art, professeur en faculté de Médecine vétérinaire, tél. 04.366.40.55, courriel tatiana.art@ulg.ac.be



Personnellement, j'ai commencé à pratiquer la "pleine conscience" en 2008 lorsque je travaillais à l'université de Californie San Francisco (UCSF). Cette rencontre assez récente a bouleversé

positivement ma vie au point que j'ai progressivement abandonné ma carrière de scientifique pour devenir instructrice MBSR à partir de 2011. La pleine conscience m'a non seulement permise de reconnecter avec mes proches, mais j'ai également développé une capacité à être plus à l'écoute de mes limites tant physiques qu'émotionnelles. Les bienfaits de cette pratique sont nombreux; ils se manifesteront cependant de manière variable chez les participants (une meilleure qualité de sommeil pour certains, un approvisionnement des douleurs pour d'autres, moins d'anxiété ou de

rumination, ou encore plus de confiance en soi et de bienveillance envers soi et les autres, etc.). En tant qu'instructeur, je suis à chaque fois émerveillée au bout d'un cycle de huit semaines d'être le témoin de tant de changements positifs chez les participants. Toutefois, je tiens à préciser que même si les bienfaits physiques, psychologiques et émotionnels sont reconnus et validés scientifiquement, le programme MBSR n'est pas une thérapie. La pleine conscience est avant tout une pratique de développement personnel, et j'encourage tout un chacun à l'expérimenter si le cœur et la motivation y sont. Il pourra être suivi en ligne dès janvier 2015.

Catherine Verhaeghe docteur en Sciences, ULg instructrice MBSR particuliers et entreprises www.mindful-living.fr

Le 15^e jour du mois n° 238, mensuel de l'université de Liège

Département des relations extérieures et communication, place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège, www.ulg.ac.be/le15jour/ Editeur responsable Annick Comblain

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be, fax 04.366.57.98 Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Equipe de rédaction Audrey Binet, François Colmant, Henri Deleersnijder, Mélanie Geelkens, Julie Luong, Ariane Luppens, Bastien Martin, Marjorie Ranieri, Fabrice Terlonge et les étudiants de 2^e master en arts et sciences de la communication

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18 Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Grafics Dessin Pierre Kroll

questions à Marc Bourgeois

L'accord gouvernemental sous l'angle de la fiscalité

Spécialisé en droit fiscal et en finances publiques, le Pr Marc Bourgeois est le coprésident du Tax Institute (avec les Prs Alain Jousten et Isabelle Richelle de HEC-ULg).

Ce centre de recherche,

aujourd'hui "entité thématique" de l'ULg, regroupe de nombreux chercheurs – juristes, gestionnaires et économistes pour la plupart – ainsi que des praticiens soucieux de valoriser leur expertise en la soumettant à une réflexion académique désintéressée. Espace de rencontres et de dialogues, le centre offre une analyse, à vocation interdisciplinaire, sur la fiscalité belge, européenne et internationale, ainsi que sur l'évolution des finances publiques.

Porté sur les fonds baptismaux en 2012, le Tax Institute a déjà de nombreuses publications et recherches à son actif et son expertise est maintenant reconnue tant dans les trois Régions de notre pays qu'à l'extérieur des frontières de la Belgique. Le Pr Alain Jousten a fait partie de la commission de réforme des pensions. Les études sur la fiscalité immobilière des Prs Richelle et Bourgeois, les nombreuses publications consacrées à la nouvelle gouvernance budgétaire européenne, ou encore les articles scientifiques, publiés notamment dans des revues internationales sur l'abus de droit en matière fiscale, témoignent de la dynamique de recherche de ce jeune centre à qui Paul Furlan, ministre wallon du Logement, vient de confier une étude sur l'avenir de la fiscalité immobilière en Région wallonne.

Si le Tax Institute se garde bien d'intervenir dans les décisions politiques, il entend néanmoins fournir une expertise scientifique à ses commanditaires. C'est dans cet esprit que nous avons rencontré le Pr Marc Bourgeois à propos de l'accord gouvernemental présenté par le Premier ministre Charles Michel.

Le 15^e jour du mois : *Que retenir, globalement, de cet accord, d'un point de vue fiscal ?*

Marc Bourgeois : Alors que l'on s'attendait à une réforme fiscale de grande ampleur, cet accord manifeste une volonté de stabilisation. Cela peut paraître contradictoire, mais la stabilité en la matière est très importante pour les entreprises qui se plaignent souvent de l'inconstance des mesures fiscales. Charles Michel annonce néanmoins une baisse sensible du coût fiscal et parafiscal pesant sur le travail, conformément aux recommandations presque unanimes en la matière. Sous réserve de certaines exceptions, le nouveau gouvernement ne précise cependant pas comment cette diminution des charges fiscales sur le travail se concrétisera. Le volet "réduction des charges sociales" est, lui, davantage développé dans l'accord. Afin d'encourager l'emploi et de favoriser la compétitivité, notamment des PME, le gouvernement va réduire les cotisations sociales à charge des employeurs, ce qui correspond à une demande pressante des acteurs économiques. Au passage, une concession fiscale en faveur des PME mérite d'être soulignée : elles pourront chaque année mettre en réserve une partie de leur bénéfice imposable moyennant

le paiement anticipé d'un impôt de 10% ; ce faisant, les actionnaires, en cas de liquidation, échapperont au taux de 25 % sur les boni de liquidation tel qu'introduit par le précédent gouvernement.

Le 15^e jour : *Dans ses grandes lignes, le régime fiscal reste donc en l'état ?*

M.B. : Si l'on s'en tient à ce premier texte, effectivement, l'immobilisme est relativement de mise. Or, on le sait, notre système fiscal avantage le patrimoine au détriment du travail : c'est d'ailleurs la raison qui motive certains contribuables français à s'installer en Belgique, échappant ainsi à l'impôt sur la fortune et à la taxation sur les plus-values sur actions, notamment. En Belgique, les recettes de l'impôt sur le revenu proviennent essentiellement des revenus du travail. Certes, notre système prévoit aussi une imposition assez lourde du patrimoine immobilier – le précompte immobilier, les droits d'enregistrement, les droits de succession, l'impôt des personnes physiques – mais, malgré cela, la sur-taxation des revenus professionnels par rapport aux revenus du patrimoine est un fait.

Une première contribution concrète à la réduction de l'imposition sur le revenu du travail figure clairement dans l'accord de gouvernement : la revalorisation du forfait professionnel déductible par les salariés, laquelle apportera un peu d'oxygène aux ménages... qui devront faire face, en contrepartie, à une hausse des accises sur le diesel et le tabac.

Pour le reste, le principe du *tax shift* (transfert partiel de la charge fiscale sur le travail vers d'autres bases imposables) fait simplement l'objet d'une "annonce" sans plus. Les arbitrages à cet égard semblent ne pas encore avoir été faits au sein du nouveau gouvernement fédéral. Tout semble ouvert (ou fermé ?) à cet égard : taxation des plus-values sur actions, augmentation de la taxation de l'immobilier (même si le Premier s'est défendu au Parlement de vouloir taxer les revenus réels), augmentation de la TVA, nouvelles charges fiscales sur les produits nocifs à l'environnement et à la santé, etc.

En ce qui concerne tout particulièrement la TVA, l'accord est maigre ; on peut d'ailleurs s'interroger sur la pertinence de taux réduits, comme celui qui concerne l'Horeca, mais ce point est passé sous silence. Quant à une augmentation générale du taux de TVA, tous secteurs confondus, il pourrait bien s'inscrire dans le fameux *tax shift* que je viens d'évoquer, mais aucun arbitrage n'a encore été fait.

En fin de compte, en termes de réforme fiscale à proprement parler, "beaucoup de bruit pour rien", si l'on compare l'accord avec les programmes électoraux de certains partis composant aujourd'hui la nouvelle majorité.

Le 15^e jour : *Comment expliquer cette frilosité ?*

M.B. : Pour parvenir à l'équilibre budgétaire imposé par la Commission européenne (et reporté en 2018), soit vous augmentez les recettes, soit vous diminuez les dépenses. C'est un choix politique. Le gouvernement Michel a préféré cette deuxième solution. Ce n'est sans doute pas



J.-L. Wertz

très courageux, mais il faut dire que le contexte budgétaire est sous haute tension : toute modification, même infime, du régime fiscal peut avoir un impact sensible sur l'équilibre budgétaire recherché.

En outre, la régionalisation de compétences très importantes dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat n'incite pas à la prise de risque. A partir de l'exercice d'imposition 2015 (revenus de 2014), une partie importante de l'impôt des personnes physiques (un quart à peu près) relèvera de la compétence des Régions. Les interactions et l'interdépendance en cette matière, entre l'autorité fédérale et les collectivités régionales, seront plus sensibles qu'auparavant. On s'avance là en territoire inconnu, ce qui est toujours anxiogène, d'autant qu'en matière de fiscalité on campe facilement sur ses "droits acquis". Vu la situation difficile dans laquelle se trouve la Wallonie, des confrontations musclées sont à craindre entre le pouvoir fédéral et les Régions.

Le 15^e jour : *D'un point de vue fiscal, ces mesures sont donc cosmétiques et conservatrices ?*

M.B. : Au vu de l'importance du chantier à mettre en œuvre, on peut regretter, effectivement, que les modifications opérées le soient en mode mineur. Aucun grand arbitrage n'est en vue et l'objectif d'un rééquilibrage du système fiscal risque de disparaître à l'horizon. Le dossier des pensions est manifestement prioritaire pour le gouvernement et la réforme du travail également, laquelle passe par une plus grande flexibilité... et par un gel "intelligent" de l'indexation des salaires.

Propos recueillis par Patricia Janssens
voir aussi la vidéo sur <http://webtv.ulg.ac.be/marcbourgeois>

Les provisions comptables et fiscales – Principes généraux et cas pratiques

Après-midi d'étude organisée par le Tax Institute, le jeudi 20 novembre à 13h30, avec notamment la participation des Prs Marc Bourgeois et Wilfried Niessen (ULg), à l'amphithéâtre Durkheim, faculté de Droit (bât. B31), 4000 Liège.

Contacts : inscriptions, tél. 04.366.31.57, courriel taxinstitute@ulg.ac.be, site www.taxinstitute.ulg.ac.be

